

2ème Région militaire

Saïd Chanegriha supervise un exercice tactique avec munitions réelles

P03

LE CARREFOUR
Le journal du citoyen 24ème année **D'ALGERIE**

N°7194 - JEUDI 29 MAI 2025 - 20 DA - EDITION NATIONALE

Une autre révision
de la retraite en Algérie

Une aubaine pour les enseignants

P05

Des «pseudo-agriculteurs» auraient dopé les pastèques aux produits chimiques

«Himayatec» lance l'alerte



Lire en page 03

P07

ORAN

Saison estivale 2025

De nouvelles mesures en vue pour les jets ski

Ain Franine

Achèvement de la protection des falaises et réouverture de la plage dès le 10 juin

Centre Hospitalier Universitaire «Dr Benzerdjeb d'Oran»

Etape majeure dans l'avancement de la chirurgie urologique



Pour vos annonces publicitaires, naissances, anniversaires, félicitations, etc...

Contactez le Carrefour d'Algérie au: Oran - Fax: 041 30 73 41

Tél: 05 52 12 22 21 - 07 71 31 19 93 - Alger - Tél: 0541 66 53 51 - email: lecarrefouroran@yahoo.fr

Aid El Adha célébré le vendredi 6 juin 2025

Le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs a annoncé, mardi dans un communiqué, que l'Aid El Adha sera célébré le vendredi 6 juin 2025, correspondant au 10 Dhou el Hidja 1446 de l'hégire. "Le mercredi 28 mai 2025 coïncidera avec le 1er Dhou el Hidja 1446 de l'hégire". "Ainsi le rassemblement sur le Mont Arafat interviendra le jeudi 9 Dhou el Hidja 1446, correspondant au 5 juin 2025 et l'Aid El Adha sera célébré le vendredi 6 juin correspondant au 10 Dhou el Hidja 1446 de l'hégire", a précisé le communiqué.

Conseil de la nation

Nasri reçoit l'ambassadeur de la Fédération de Russie auprès de l'Algérie



Le président du Conseil de la nation M. Azouz Nasri a reçu, mardi à Alger, l'ambassadeur de la Fédération de Russie auprès de l'Algérie, Alexey Solomatine qui lui a rendu une visite de courtoisie, a indiqué un communiqué de la Chambre haute du Parlement. Lors de cette rencontre, l'ambassadeur russe a remis à M. Nasri une lettre de félicitations de la part de son homologue, la présidente du Conseil de la Fédération de Russie, Mme Valentina Matvienko, à l'occasion de son élection à la tête du Conseil de la nation. Cette rencontre a permis de "passer en revue l'état et les perspectives des relations d'amitié de longue date liant l'Algérie et la Russie, marquées par un développement qualitatif depuis la signature, en juin 2023, de la Déclaration de partenariat stratégique approfondi

entre les deux pays, sous le patronage des dirigeants des deux pays, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et le président de la Fédération de Russie, M. Vladimir Poutine", précise le communiqué. Les deux parties ont examiné "les voies et moyens d'investir dans ces relations privilégiées, afin de les promouvoir à des niveaux supérieurs et d'élargir leurs domaines entre les deux pays", ajoute la même source. A cette occasion, M. Nasri s'est félicité de la "dynamique de coopération et de coordination entre l'Algérie et la Russie, marquée par un élargissement régulier et global de tous les domaines, dans le contexte de la dynamique de développement sans précédent que connaît l'Algérie nouvelle victorieuse sous la conduite du président de la République".

Tenue de la 5ème session des consultations politiques algéro-belges

Le Secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Lounès Magramane, a coprésidé, mardi à Alger, avec son homologue belge, Mme Theodora Gentzis, la 5e session des consultations politiques algéro-belges, a indiqué un communiqué du ministère. Cette session a été l'occasion de passer en revue l'état des relations algéro-belges sur différents plans, notamment politique et économique, ainsi que d'examiner les moyens de

renforcer et d'approfondir la coopération bilatérale dans divers domaines, tels que la santé, la sécurité sociale, la numérisation, l'entrepreneuriat, les énergies renouvelables, l'industrie pharmaceutique, l'enseignement supérieur et la formation professionnelle", précise la même source. Les consultations ont également porté sur les questions régionales et internationales d'intérêt commun, notamment les développements de la situation en Palestine, au Sahara occidental et dans la région sahélo-saharienne, conclut le communiqué.

L'ambassadrice Mme Ammassari Savina Claudia L'ONU disposée à renforcer la coopération avec l'Algérie



L'ambassadrice et coordinatrice Résidente de l'Organisation des Nations unies en Algérie, Mme Ammassari Savina Claudia, a affirmé, mardi, la disposition de l'instance onusienne à renforcer la coopération bilatérale avec l'Algérie dans le cadre de l'Agenda 2030. Dans une déclaration à l'issue de la cérémonie de remise de ses lettres de créance au président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, l'ambassadrice onusienne a relevé les atouts de l'Algérie qui dispose d'"une immense richesse historique, géographique et culturelle", soulignant dans ce contexte l'engagement de l'ONU à "renforcer la coopération bilatérale avec l'Algérie dans le cadre de l'Agenda

2030". Elle s'est réjouie d'avoir été nommée pour travailler en Algérie, "un pays qui a toujours tenu au multilatéralisme et a soutenu les organisations multilatérales comme les Nations unies". Elle a évoqué le plan de coopération qui a été lancé en 2023 et qui se poursuivra jusqu'en 2027, "un plan qui guide toutes les actions que l'ensemble des entités des Nations unies vont mettre en œuvre". "Nous travaillons avec l'Algérie, notamment avec le gouvernement, principalement pour la prospérité du pays", a-t-elle dit, tout en louant "le travail accompli et l'effort pour accélérer la réalisation des objectifs de développement durable, conformément à l'Agenda 2030 qui nous unit tous".

En présence de l'entraîneur Salem, du buteur Sendassi et du capitaine Amrani

La Radieuse honore le Widad de Tlemcen



L'association Radieuse vient de saluer la performance du Widad de Tlemcen pour son excellent parcours en championnat à l'issue duquel il a été leader et signé son retour en ligue deux. Le président de la Radieuse, Chafi Kada, accompagné d'ex-stars du football national que sont l'arbitre international Mohamed Hansal, Redouane Benzerga, Zerrouki SID Ahmed et Medjahed Hamadi, avait invité au siège de la Radieuse, l'entraîneur Salem El Wafi, le buteur Sendassi Mohamed Amine et le capitaine Amrani Nourri, accompagnés d'un grand nombre de supporters de l'emblématique club de la capitale des Zianides qui ont plébiscité l'équipe pour leurs efforts et leurs sacrifices tout au

long de la saison afin d'atteindre ce but tant espéré. Kada Chafi a mis en valeur le rôle des joueurs et du staff technique ainsi que celui de l'ex gardien international Hichem Mezair, le président Kendouci, le manager général Ghomadi et l'actif dirigeant Benyoucef et le soutien massif des milliers de supporters de cet emblématique club et l'aide morale et matérielle des autorités locales à leur tête le wali, M. Bechghlaoui. Comme à l'accoutumée, la Radieuse a remis aux représentants du Widad, la coupe d'excellence, le trophée du mérite, des médailles pour les joueurs et les staffs technique et administratif et des cadeaux correspondant au standing et à la réalisation de cette grande équipe de l'ouest algérien.

LE CARREFOUR
LE JOURNAL DU CITOYEN **D'ALGERIE**

EDITE PAR LA SARL EDIMARCOM-DIST
Au Capital de 100.000 DA

Direction - Rédaction - Administration
16, Bd Docteur Benzerdjeb - ORAN
Tél: 041 30 73 39 / Fax: 041 30 73 41
Président Directeur Général
Lazreug Mohamed

Directeur de la Publication
Abdellah BOUHALI

Directeur Technique
Benyoucef Mohamed

Conception PAO
Le Carrefour d'Algérie
Bureau de Mostaganem
Tél: 045 41 73 80

Impression Ouest
Société d'Impression de l'Ouest
Zone Industrielle - d'Es-Sénia

Diffusion Ouest: Le Carrefour d'Algérie

«Pour votre Publicité, s'adresser à:
L'Entreprise Nationale de Communication,
d'Edition et de Publicité» Agence ANEP
01, Avenue Pasteur Alger.

Tél: 020 05 20 91 / 020 0510 42
Fax: 020 05 11 48 - 020 05 13 45
02 05 13 77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz

ANEP ORAN

agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siteweb: www.lecarrefourdalgerie.dz
E-mail: lecarrefouroran@yahoo.fr

Tous les manuscrits et les photos remis
au journal ne peuvent faire l'objet
d'aucune réclamation.

Des «pseudo-agriculteurs» auraient dopé les pastèques aux produits chimiques

«Himayatec» lance l'alerte

Par B.Habib

Faut-il désormais se garder de multiplier la consommation des fruits en été? Dans le jargon, le dopage qui est strictement interdit est présenté comme une pratique contre les produits alimentaires qui vieillissent trop vite. Poissons, pastèques, viandes et parfois même le poulet sont sujets à une utilisation de produits chimiques pour les rendre blancs transparents. Pour les pastèques ou les melons que pourtant on a beau adorer croquer ces fruits si rafraîchissants durant l'été, le prix est parfois chèrement payé et à risque mais la consommation importante et sans vérification préalable de sa péremption est une des causes de propagation de certaines maladies ou facteurs intoxicants nuisibles pour la santé. En raison de sa teneur riche en eau, la pastèque fruit coloré peut être parfois trompeur. Il fait partie des aliments périssables dangereux de la saison de chaleur. Retour progressif des pastèques sur les marchés et signes inquiétants sur leur commercialisation, les marchés en sont fous depuis quelques semaines alors que la petite polémique sur leur supposée toxicité par des produits chimiques circule avec insistance. Avec l'été, ce fruit si buvant emplit les étals et fait augmenter les ventes par ses apports sucrés énergétiques et son eau vitaminée. Qui se cache réellement derrière ce fruit coloré ? A l'heure où les pastèques rouges font leur grand retour dans les foyers algériens force est d'admettre que leur saveur juteuse et leur apparence si attrayante pourrait bien se transformer en un «cauchemar» alimentaire pour son consommateur ! Un risque invisible. L'organisation de défense du consommateur «Himayatec» a alerté sur une pratique devenue au fil des années

préoccupante. Il s'agit de la commercialisation de fruits dopés aux produits chimiques. Il peut y avoir des légumes et fruits qui pourrissent trop vite et qui sont des produits climacériques émetteurs d'éthylène ce qui induit des malintentionnées de l'utilisation de certaines solutions comme les dopants afin de les maintenir en conservation ou en bon état. Pour autant, cette pratique est considérée par les professionnels illégale. Potentiellement dangereux pour la santé en cas de mauvaise utilisation ou commercialisation, soit en les exposant trop au soleil ou en les dopant de produits chimiques toxiques. Les pastèques demeurent une menace alimentaire sérieuse si ne sont pas utilisées à bon escient. Sachant que la chaleur dope la vente des fruits en raison de leur apport énergétique considérable notamment en glucides, des commerçants fraudeurs dopent à leur tour ce fruit. Dans une publication de sensibilisation diffusée récemment, l'Organisation algérienne invite les citoyens à la plus grande vigilance lorsqu'ils achètent de la pastèque. Ce fruit emblématique de la saison estivale, prisé pour sa fraîcheur et son goût sucré, est parfois cultivé de manière artificielle, accélérant sa maturation à coups de substances chimiques et d'engrais, certains soupçonnés d'être cancérogènes. Un mot d'ordre, prudence. Car la pastèque, aussi appétissante soit-elle à l'œil, peut-être, selon Himayatec, tout simplement «empoisonnée». L'organisation tire un signal d'alarme sur une pratique inquiétante menée par certains producteurs qu'elle qualifie de «pseudo-agriculteurs», qui sont prêts à tout pour engranger des bénéfices rapides, quitte à mettre en péril la santé des consommateurs. Selon Himayatec, un indicateur de ces manipulations suspectes est l'absence de pépins noirs à l'inté-

rieur du fruit. «La disparition des graines noires est souvent un signe que le fruit a été soumis à des méthodes agricoles anormales, destinées à accélérer sa maturité», avertit l'organisation dans son message de prévention. Ces fruits dits «précoces» sont souvent cultivés avec des doses élevées d'engrais chimiques, parfois à la limite de la légalité. Cette méthode, bien que rentable pour ceux qui la pratiquent, comporte plusieurs risques : à savoir une accumulation de résidus chimiques dans le fruit et une altération du goût et de la qualité nutritive. Des effets potentiels à long terme sur la santé des consommateurs, notamment des risques cancérogènes. Himayatec ne se contente pas de dresser le constat, elle en appelle également à la responsabilité des consommateurs. Il est donc recommandé d'être attentifs à certains signes qui peuvent trahir une pastèque douteuse comme une couleur de chair anormalement vive ou uniforme, une texture trop molle ou spongieuse et une odeur inhabituelle. L'organisation exhorte également les citoyens à privilégier l'achat de fruits de saison, produits selon des méthodes agricoles naturelles et locales, même si leur apparence peut sembler moins «parfaite» que celle des fruits issus de cultures dopées. Derrière cette mise en garde, c'est toute une problématique de sécurité alimentaire qui est posée. L'absence de contrôle strict sur certains circuits de distribution permet à ces produits non conformes d'atteindre les marchés de proximité, parfois sans traçabilité claire. En somme, la pastèque, symbole de fraîcheur estivale, ne doit pas devenir le vecteur silencieux de substances toxiques. Alors que l'été s'annonce chaud et que les habitudes de consommation s'accroissent, les Algériens sont invités à redoubler de prudence.

2ème Région militaire

Saïd Chanegriha supervise un exercice tactique avec munitions réelles

Le Général d'Armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a supervisé, mardi au deuxième jour de sa visite en 2e Région militaire, l'exécution d'un exercice tactique avec munitions réelles intitulé "Soumoud 2025", a rapporté un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). "Au second jour de sa visite dans la 2e Région militaire, Monsieur le Général d'Armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-major de l'ANP, a supervisé, ce mardi 27 mai 2025, un exercice tactique avec munitions réelles +Soumoud 2025+ exécuté par les unités de la 36e Brigade de l'infanterie mécanisée, appuyées par des unités relevant de diverses forces et armes, et qui s'inscrit dans le cadre de la clôture de l'année de préparation au combat 2024/2025", précise la même source. Au niveau du champ de tir et de manœuvres de la Région, et ac-

compagné du Général-major Mohamed Tayeb Brakni, Commandant de la 2e Région militaire, le Général d'Armée a suivi un exposé présenté par le Commandant de la 36e Brigade de l'infanterie mécanisée portant sur l'idée générale et les étapes d'exécution de cet exercice, lequel vise à "renforcer les capacités de combat et la coordination entre les différents états-majors". Cet exercice a également pour objectif d'"entraîner les commandements et les Etats-majors à la préparation, la planification et la conduite des opérations face aux menaces potentielles", ajoute le communiqué. Par la suite, le Général d'Armée "a suivi de près le déroulement des actions de combat menées par les unités engagées. Ces actions se sont distinguées par un haut niveau de professionnalisme lors de toutes les étapes d'exécution, avec un niveau tactique et opérationnel remarquable, témoignant des hautes capacités de combat des équipages et des commandants à tous les échelons". "Elles ont égale-

ment mis en évidence la parfaite exploitation du terrain, et une coordination exemplaire entre les différentes unités participantes, ainsi que la compétence élevée des cadres dans l'élaboration et la conduite des diverses opérations", note la même source, relevant que l'exercice a notamment illustré "l'habileté et la maîtrise des personnels dans l'utilisation des systèmes d'armes et équipements en dotation, ce qui a permis d'atteindre des résultats hautement satisfaisants, concrétisés par la précision des tirs effectués avec différentes armes". A l'issue de l'exercice, le Général d'Armée a rencontré les personnels des unités ayant pris part à cet exercice tactique qui s'est soldé par "un succès total à tous les niveaux, particulièrement en termes de planification, de préparation et d'exécution, reflétant le haut niveau de préparation des cadres et des personnels", ainsi que "les compétences et le savoir-faire élevés des commandants et Etats-majors", note la même source.

Point de Vue

Par A. Benabdellah
Jalildz62@gmail.com

Faire attention à ce qu'on mange !

Certes, les services d'hygiène de la république n'ont pas failli à leurs missions. Ils frappent sur tout ce qui n'est pas conforme aux règles de l'hygiène. Cependant, cela ne saurait être un prétexte ou une garantie définitive incitant le citoyen à ne pas se préoccuper de son hygiène, sur le plan personnel et public. Pour être plus clair, là-dessus, il faudrait insister sur le fait que ce qu'on mange constitue la partie la plus vulnérable de notre hygiène de vie. La bouffe naturelle, d'autrefois, n'est plus d'actualité. La modernité en tant qu'arme à double tranchant, nous a apporté le bien comme elle a apporté du mal voire du dangereux. Cela, c'est quand les produits chimiques sont introduits dans les additifs, les améliorants et les compléments alimentaires. Même les légumes et les fruits ne sont pas exempts de l'usage des produits chimiques, utilisés en vue de protéger les récoltes contre les parasites. Donc, si l'on ne fait pas attention à ce que l'on mange, les conséquences dues aux effets néfastes de ces éléments chimiques ne sont pas à écarter. La propagation de certaines maladies, le cancer en premier du hit-parade, ne sont que les conséquences tout à fait logiques de cette situation. D'autres maladies qui ne sont pas moins dangereuses continuent également à hypothéquer le sort des gens tel le diabète. Au cours de sa longue histoire millénaire, jamais l'être humain n'avait consommé une aussi gigantesque quantité de sucre, notamment le sucre blanc, un des trois néfastes poisons blancs, à savoir, la farine blanche raffinée, le sucre blanc et le sel. Selon des sources du ministère de la santé publique, le diabète avec une prévalence estimée à 15 pour cent de la population adulte, soit près de quatre millions de personnes atteintes. La même source ajoute que cette prévalence est en constante augmentation, notamment due à l'urbanisation, au vieillissement de la population et à l'augmentation de l'obésité. Il est ainsi classé quatrième cause de décès. Pour ce qui est du cancer, l'Algérie enregistre annuellement, près de 50 milles nouveaux cas, tous types confondus, selon les données du registre national des cancers, relevant de l'Institut national de la santé publique (INSP). Tous les experts sont unanimes en imputant cette large prolifération de cette maladie grave à l'instar de certains pays du monde, à plusieurs facteurs, dont le changement du mode alimentaire de la population dominé par les aliments industrialisés. Il faudrait toutefois ajouter à cela des facteurs environnementaux comme les différentes sortes de pollution, les engrais qui sont ajoutés à l'agriculture. Les experts ajoutent aussi d'autres facteurs d'ordre génétique.

Lutte contre la corruption

Transfert de 139 unités industrielles confisquées à des institutions publiques

La propriété de 139 unités industrielles confisquées dans le cadre d'affaires de lutte contre la corruption a été transférée à des institutions publiques, suite aux décisions judiciaires définitives y afférentes, a indiqué, lundi, le Directeur général du Domaine national, M. Abderrahmane Kheddi. Lors d'un entretien accordé à la Radio algérienne, M. Kheddi a précisé que cette opération de transfert de ces unités industrielles aux institutions publiques, en tant que biens confisqués dans le cadre d'affaires de lutte contre la corruption, s'est faite contre paiement au prix du marché, ce qui a permis de relancer leur activité et de préserver leur main d'œuvre. Outre les unités industrielles, de nombreux biens immobiliers ont été transférés à divers départements ministériels pour être utilisés comme sièges administratifs, en plus de plusieurs biens mobiliers à l'instar des véhicules, des matériels à usage administratif, des équipements médicaux et audiovisuels, et ce dans le cadre de la récupération des biens confisqués dans le contexte des affaires de lutte contre la corruption, précise le responsable.

Pôle & Mic

Par B.Nadir

Que se passe-t-il au FLN?

Deux ans après son 11^e congrès, le Front de libération nationale (FLN) est plongé dans une nouvelle crise aiguë. Une Instance de coordination nationale pour le sauvetage du FLN, portée par Kaci Abdelkader et soutenue par une trentaine de militants issus de plusieurs wilayas, vient de voir le jour. Ses membres dénoncent la direction actuelle dirigée par Abdelkrim Benmbarek, l'accusant de violations des statuts, d'un discours vide et d'une gestion désastreuse. Ils réclament un congrès extraordinaire et la révision du bureau politique. Les signataires ont confié au coordinateur national la mission de «poursuivre le combat militant pour remettre le FLN sur sa voie originelle, perdue à cause de la faiblesse de la direction et de la mauvaise gestion, qui ont fait perdre au parti sa capacité à encadrer la société et à garantir la stabilité politique et sociale, dans une phase critique que traverse l'Algérie». En réponse, le secrétaire général du FLN, Abdelkrim Benmbarek, rejette fermement ces critiques. Dans un entretien au journal El Khabar, il affirme que «ceux qui échouent à s'imposer dans les structures de base recourent à des méthodes illégales». Il défend sa stratégie de restructuration, engagée après la présidentielle, visant à rebâtir le parti à partir des cellules locales, et à mettre fin à une longue phase transitoire où les nominations «par le haut» avaient prévalu. Benmbarek insiste sur le retour à la légitimité militante : «Certains ont verrouillé les kasmass pendant trente ans et bloqué l'arrivée de nouvelles générations». Le patron du vieux parti rappelle qu'il n'est pas intervenu dans les nominations mais a laissé les processus internes suivre leur cours : «Je n'ai jamais imposé qui que ce soit. Ceux qui n'ont pas su convaincre dans leurs localités doivent assumer leurs responsabilités. Le parti n'est pas un fonds de commerce», a-t-il déclaré. Il affirme ne pas intervenir personnellement dans le processus et souligne que «le parti n'est pas un fonds de commerce». Pour les perturbateurs, une saisine de la commission de discipline reste une option, mais uniquement après stabilisation des structures locales: «Ceux qui bloquent la restructuration ou usurpent le nom et les symboles du FLN s'exposent à des poursuites, mais chaque cas sera examiné individuellement».

Création d'une compagnie nationale aérienne de transport domestique
Le projet au centre d'une réunion entre les ministres des Transports et de l'Energie

Le ministre des Transports, Saïd Sayoud a co-présidé, mardi à Alger, avec le ministre d'Etat, ministre de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables, Mohamed Arkab, une réunion de coordination consacrée à l'examen du projet de création d'une compagnie nationale spécialisée dans le transport aérien domestique des voyageurs, en application des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, selon un communiqué du ministère des Transports. Cette rencontre a permis de "discuter des modalités pratiques de transfert des biens et des ressources humaines de la compagnie Tassili Airlines au profit de la nouvelle compagnie qui sera créée, dans le but de garantir un démarrage réussi de ce projet stratégique" précise la même source. A cette occasion, il a été décidé de "mettre en place un groupe de travail conjoint réunissant des représentants des secteurs concernés, chargé d'entamer sans délai l'exécution de l'opération de transfert des avions appartenant à Tassili Airlines et des ressources humaines au profit de la nouvelle compagnie". Cette réunion a connu la participation de représentants du groupe Sonatrach, du directeur général par intérim de Tassili Airlines, du PDG d'Air Algérie, du DG de l'Agence nationale de l'aviation civile (ANAC), du DG de l'Entreprise nationale de la navigation aérienne (ENNA), ainsi que des représentants du ministère de la Défense nationale et des cadres des ministères des Transports et de l'Energie.

Emprunt obligataire de «Tosyali Iron Steel Algérie»

La COSOB finalise les préparatifs

La Commission d'organisation et de surveillance des opérations de Bourse (COSOB), s'est réunie sous la présidence de Youcef Bouzenada, son président, pour finaliser les préparatifs du lancement officiel de l'emprunt obligataire de la société "Tosyali Iron Steel Algérie", et qui porte sur l'émission de 1,5 à 2 millions d'obligations ordinaires, d'une valeur nominale de 10.000 Da chacune, indique mardi un communiqué de la Commission. L'émission, précise la même source, est prévue pour le mois de juin prochain, et s'achèvera dans le même mois, notant que la société avait obtenu le visa de la COSOB en novembre 2024, alors que "les titres seront négociés sur le marché premium des titres de créance de la Bourse des valeurs mobilières d'Al-

ger". Cette réunion, durant laquelle le planning de l'opération a été présenté, discuté et validé, a été tenue en présence du Directeur général de la BEA, en sa qualité d'intermédiaire en opérations de bourse (IOB) chef de file de l'opération, du représentant de la société Tosyali Iron Steel Algérie, ainsi que du représentant de Société générale Algérie, en sa qualité de conseil financier de la société émettrice. A cette occasion, le président de la COSOB a relevé "les avancées significatives enregistrées par le marché financier algérien en l'espace d'une année seulement, soulignant les indicateurs encourageants et le renouvellement de l'intérêt pour les instruments de financement via le marché financier". Il s'est particulièrement réjoui de constater l'introduction prochaine de cet emprunt

obligataire à la cote, le deuxième en plus de 15 ans, après celui de la société ALC actuellement en cours, marquant ainsi un tournant décisif dans le développement du marché obligataire national. Bouzenada a également réaffirmé le potentiel considérable du marché financier algérien pour accompagner le développement des entreprises, en leur offrant des solutions de financement alternatives, diversifiées, pérennes et compétitives, en complément du financement bancaire traditionnel. La COSOB, a-t-on souligné, "continuera d'œuvrer à la mise en place d'un écosystème boursier attractif, fiable et dynamique, propice à la mobilisation de l'épargne nationale au service de l'investissement productif et de la diversification économique du pays".

Lancement de la campagne 2025 de la pêche au thon rouge

La flotte nationale renforcée avec deux navires de fabrication locale

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Youcef Cherfa, et le ministre des Transports, Saïd Sayoud, ont procédé, mardi au port d'Alger, au lancement officiel de la campagne de pêche au thon rouge pour l'année 2025, et à l'inauguration de deux nouveaux thoniers de fabrication locale, qui y participeront au sein de la flotte nationale, forte de 39 navires. Les deux navires de pêche hauturière inaugurés lors de cet événement, sont les plus grands au niveau national, avec une longueur de 42 mètres, et un taux d'intégration locale de plus de 75%, selon les explications fournies. Le premier navire baptisé "Zmalet El Emir Abdelkader" a été construit par la société de

construction et de maintenance navale "CMR NAVAL", avec une largeur de 10 mètres, et une capacité de charge totale de plus de 420 tonnes. Il est doté de moteurs d'une puissance de 2200 CV et d'un équipage composé de 25 marins de différents grades. Le second navire, baptisé "Chahid Abane Ramdane", a été construit par la société "ADAM Construction Bateaux", avec une largeur de 10 mètres, une capacité de charge totale de plus de 430 tonnes. Il est également doté de moteurs d'une puissance de 2800 CV. Dans une déclaration à la presse, M. Cherfa a souligné que les deux navires participeront à la campagne de pêche au thon, aux côtés de 37 autres thoniers, précisant que le quota de l'Algérie dans cette opé-

ration dépasse 2000 tonnes. Ces deux navires d'une longueur de 42 mètres et construits localement pour la première fois, constitue un jalon essentiel dans le processus de renforcement des capacités de l'Algérie dans le domaine des moyens de transport maritime, notamment ceux destinés à la pêche en haute mer, a estimé le ministre. Pour sa part, le ministre des Transports s'est félicité de cette réalisation, évoquant un projet en cours d'étude pour la construction d'un autre navire d'une longueur de 52 mètres, assurant du soutien de son secteur à de telles initiatives qui reflètent l'ambition et la détermination de la jeunesse algérienne à augmenter le taux d'intégration locale dans les industries maritimes.

Véhicules «Fiat» fabriqués localement

Livraison du premier lot aux chauffeurs de taxi

Le premier lot de véhicules de marque "Fiat" fabriqués localement a été livré, mardi, au profit des chauffeurs de taxi, conformément à la convention signée entre le Syndicat national des taxieurs et transporteurs (SNTT) et la société "Stellantis Algérie", qui prévoit la fourniture de 50 véhicules/mois de la marque italienne. La cérémonie de livraison a été présidée par le ministre des Transports, M. Saïd Sayoud, en présence des responsables de "Stellantis Algérie" et du SNTT-UGTA. A cette occasion, M. Sayoud a affirmé que cette opération illustre l'engagement du secteur à renouveler le parc national des taxis et à trouver des solutions appropriées aux problèmes des transporteurs souffrant de l'ancienneté de leurs véhicules, ainsi qu'à améliorer la qualité du service public du transport. De son côté, le secrétaire général du SNTT, M. Sid Ali Ait El-Hocine, a expliqué que ce premier lot, comprenant 50 véhicules de type "Doblo", est destiné à renforcer le transport par taxi au niveau des aéroports, des gares routières et des ports. Les chauffeurs souhaitant bénéficier de cette convention, signée le 27 avril dernier, sont tenus



de se rapprocher auprès des sections syndicales, selon le secrétaire général, qui a également fait état de la préparation d'une convention avec la Banque de Développement Local (BDL), permettant aux chauffeurs de taxis de bénéficier d'un prêt pour s'acquitter du prix du véhicule selon un mode de financement islamique. Dans des déclarations à la presse en marge de cette cérémonie, M.

Sayoud a souligné les efforts de son secteur pour améliorer le niveau de performance dans les différents modes de transport. Il a révélé, dans ce cadre, la remise en service de 11 trains "Coradia", après une période d'arrêt, et ce avant l'Aïd Al-Adha pour lequel un programme spécial sera tracé afin de répondre à la forte demande des citoyens lors de cette occasion religieuse.

Une autre révision de la retraite en Algérie

Une aubaine pour les enseignants

Par Nadira FOUAD

Ce projet de loi prévoit un abaissement qui est une réduction de l'âge de la retraite à 57 ans pour les hommes et à 52 ans pour les femmes selon ses dispositions avant son adoption par les deux chambres parlementaires. Peut-on considéré, à ce titre, que ce projet est perçu comme une bouée de sauvetage et un hommage rendu à la famille éducative ? Le projet de loi N- 12-83 du 02/07/83 relative à la retraite a fait l'objet au sein de la chambre basse, d'intenses débats jugés nuancés parfois enflammés et empreints de critiques acerbes et de satisfactions par d'autres intervenants lors des travaux de plénière du lundi au mardi avant-hier, concernant les dispositions de ce document qui sera adopté incessamment après clôture des débats. Le ministre du travail, de l'emploi et de la sécurité sociale a exposé devant les élus de l'Assemblée, lundi dernier, le projet de loi relatif à l'abaissement et à la réduction de l'âge du départ à la retraite dans le secteur de l'éducation, un secteur stratégique et névralgique à la fois. Le projet de loi complétant la loi 83-12 du 2 juillet 1983 relative à la retraite intervient en application des instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, en reconnaissance des efforts déployés par les enseignants et les cadres du

secteur de l'éducation dans la formation des générations. Désormais et après son adoption qui ne rencontrera aucune opposition à en croire les propos des uns et des autres à l'hémicycle de l'assemblée tant il est salulaire, parce qu'il ira dans le sens d'un allègement et permettra aux enseignants des trois cycles (primaire, moyen et secondaire), aux corps d'inspection et aux directeurs d'établissements éducatifs relevant du secteur de bénéficier, à leur demande, d'un départ à la retraite avant l'âge légal. Cette énième révision de la retraite qui polarise l'opinion nationale est orientée, cette fois-ci, vers le secteur de l'éducation. Désormais, l'âge de la retraite pour les enseignants est tracé après les années blanches où la contestation et le bras de fer avaient essoufflé ce secteur suffisamment laminé par les mécontentements des plus récalcitrants. Les concernés et aux yeux de ce projet de loi N- 12-83 auront toute latitude à partir ou pas en retraite, après son adoption qui est prévue incessamment après la clôture de son examen et les réponses du ministre du travail Fayçal Bentalab sur les interrogations des députés. Il propose aux concernés, selon ses dispositions qui sont les enseignants, la liberté de continuer à travailler ou de partir à la retraite, dans un cadre de responsabilité et de flexibilité, en parfaite adéquation avec la spécificité de la noble profession

d'enseignant et son rôle fondamental dans l'édification de la société, rappelant que le projet de loi adopté en Novembre 2014 par les deux chambres parlementaires instruit sur la retraite complémentaire qui devait être financée par une caisse de retraite complémentaire créée par chaque mutuelle sociale. Il est également question de créer des caisses inter mutuelles pour le financement de la retraite complémentaire à la place d'une caisse de financement propre à chaque mutuelle comme prévu par le projet de loi. Il s'agissait aussi de réduire le délai de remise du récépissé pour la création de la mutuelle sociale par les pouvoirs publics de 90 jours à 45 à partir de la date de dépôt du dossier et l'examen de sa conformité aux dispositions de la loi. Le système de retraite algérien est considéré comme un système généreux avec une large couverture pour une population active, est de déterminer les vrais problèmes socio-économiques du déficit des caisses de retraites selon des universitaires. Mais la générosité de ce système par répartition est la source de pleins de problèmes qui causent des crises économiques et un déséquilibre financier important. Actuellement, le déficit du système de retraite prend de l'ampleur et remet en cause la fiabilité et la durabilité de ce système en Algérie et dans le monde entier, expliquent-ils.

Dès la prochaine année universitaire

L'UFC ouvre de nouvelles spécialités pour attirer les étudiants internationaux

Le recteur de l'Université de la formation continue (UFC) Di Douche-Mourad, M. Yahia Djaafrî, a indiqué, dimanche, que cet édifice scientifique s'apprêtait à recevoir, dès la prochaine année universitaire, des étudiants internationaux avec l'ouverture de nouvelles spécialités dans divers domaines. Dans une allocution prononcée à l'occasion de la célébration du 35e anniversaire de la création de l'Université de la formation continue, M. Djaafrî a invité les étudiants internationaux à rejoindre l'UFC, dès l'année prochaine, dans les nouvelles spécialités qui leur sont

dédiées dans divers domaines. L'UFC compte aujourd'hui 75.000 étudiants, 150 enseignants permanents, près de 3000 enseignants vacataires et 2.200 employés en charge de la logistique, alors que dans les années 1990, elle ne comptait que quelques étudiants, enseignants et employés, a fait observer le responsable, rappelant que cet édifice scientifique "s'emploie à offrir un service de qualité répondant aux aspirations des citoyens en matière d'acquisition des savoirs et de perfectionnement". Evoquant le rôle de l'UFC sur le plan économique, le recteur a souligné que cette institu-

tion dispose d'un incubateur d'entreprises qui accompagne les porteurs de projets et compte des clubs scientifiques actifs dans divers domaines. Saisissant cette occasion, qui coïncide avec la célébration par l'Algérie de la Journée mondiale de l'Afrique, marquant l'anniversaire de la création de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), M. Djaafrî a salué le rôle de l'Algérie en faveur de l'indépendance de plusieurs pays africains. Pour sa part, le recteur de l'Université d'Alger 1 Benyoucef-Benkhedda, M. Ammar Haiahem, a salué le rôle majeur de l'UFC dans le paysage universitaire. Il s'agit de "la plus grande université du pays en termes de nombre d'étudiants", a-t-il noté. Par ailleurs, l'événement a été marqué par la projection d'une vidéo sur le processus de développement de l'UFC et la présentation de deux communications mettant en avant le rôle pionnier de l'Algérie dans le développement du continent africain.

Production de traitements innovants

Saidal signe deux mémorandums d'entente avec deux laboratoires privés

Le Groupe Saidal a signé, mardi à Alger, deux mémorandums d'entente avec deux laboratoires privés, en vue de renforcer la coopération en matière de développement et de production des traitements innovants, indique un communiqué du ministère de l'Industrie pharmaceutique. Il s'agit des laboratoires "Orion Lab" sis à Oran, et "Democedes Pharma Algérie" basé à Ain M'lila (Oum El-Bouaghi), ajoute le communiqué. La cérémonie de signature s'est déroulée au niveau du siège du Groupe Saidal, sous la supervision du Secrétaire général (SG) du ministre de l'Industrie pharmaceutique, Khaled Dahane, en présence de cadres du ministère et des deux laboratoires privés. A travers ces mémorandums, le Groupe Saidal et les deux laboratoires conjugueront leurs efforts afin d'assurer l'échange d'expériences et de technologies innovantes pour développer des solutions thérapeutiques "avancées et efficaces" aux patients en Algérie, précise la même source. Cette démarche s'inscrit dans le cadre de "la mise en œuvre de la feuille de route du mini stère de l'Industrie pharmaceutique pour l'année 2025, portant consolidation du partenariat efficace entre les secteurs public et privé, en vue d'assurer la disponibilité locale des traitements et de renforcer la sécurité sanitaire, conformément aux orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

En provenance du Maroc

Saisie de 36,750 kg de kif traité

Les services de Sûreté de la wilaya de Béni Abbès ont saisi près de 37 kg de kif traité en provenance du Maroc. «Dans le cadre de la lutte contre le trafic illicite de drogue, les services de Sûreté de la wilaya de Béni Abbès, ont procédé le weekend dernier, à l'arrestation, de deux (2) individus activant dans un réseau criminel organisé, spécialisé dans le trafic de drogues, et à la saisie de 36,750 kg de kif traité en provenance du Maroc», précise mardi, un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN). L'opération «a été menée par la Brigade de lutte contre le trafic illicite de drogues, en coordination avec le Service central de lutte contre le trafic illicite des stupéfiants (SCLTIS), sur la base d'informations faisant état d'un plan criminel d'un réseau organisé, visant à introduire une quantité de drogues à partir des frontières ouest du pays vers les wilayas du nord en passant par la wilaya de Béni Abbès». «Suite à des investigations menées par les enquêteurs de ladite Brigade, l'opération s'est soldée par l'identification et l'arrestation des deux suspects, en flagrant délit de transporter la quantité de ces poisons saisie à bord d'un véhicule utilitaire», ajoute le communiqué. L'opération supervisée par le parquet territorialement compétent, a permis «la récupération du véhicule utilisé dans le transport de la drogue et d'une somme en monnaie nationale de 200 millions de centimes issue des revenus de cette activité criminelle». Les deux mis en cause ont été déférés devant le procureur de la République près le Tribunal d'Abadla pour «détention illicite et acquisition de drogue dans le cadre d'un groupe criminel organisé, ainsi que pour contrebande menaçant l'économie nationale et la santé publique», conclut le communiqué.

Algérie Poste

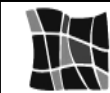
Début de l'envoi des convocations aux candidats admis à l'épreuve numérique

L'entreprise Algérie Poste a annoncé, mardi dans un communiqué, le début de l'envoi des convocations officielles par e-mail à l'ensemble des candidats admis pour passer l'épreuve numérique du concours national de recrutement. "L'envoi des convocations officielles par e-mail à l'ensemble des candidats admis à passer l'épreuve numérique du concours national de recrutement débutera à partir du 27 mai 2025", a précisé le communiqué. Algérie Poste a rappelé les candidats "quant à la nécessité de vérifier leurs courriels, y compris les spams". A noter que la date du 31 mai en cours a été fixée pour le concours de recrutement des candidats admis, lesquels recevront leurs convocations par e-mail, contenant les détails relatifs au lieu et à l'horaire du concours. Le concours se déroulera en deux étapes : la première est "une épreuve numérique qui aura lieu le 31 mai 2025 au niveau des centres spécifiés dans la convocation envoyée. La deuxième étape est un entretien" avec un jury de sélection (à programmer ultérieurement), pour les candidats ayant réussi la première étape, sur la base des résultats obtenus à l'épreuve numérique et du nombre de postes ouverts dans leurs wilayas respectives.

Hadj

Belmehdi aux Lieux Saints pour superviser la Mission algérienne

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, M. Youcef Belmehdi, s'est rendu mardi, aux Lieux saints de l'Islam, au Royaume d'Arabie Saoudite pour superviser la Mission algérienne du Hadj 1446 de l'hégire 2025, en sa qualité de président du bureau des affaires des hadjis algériens, a indiqué un communiqué du ministère. Le déplacement de M. Belmehdi au Royaume d'Arabie Saoudite s'inscrit dans le cadre du suivi direct assuré par le ministère et des dernières dispositions visant à assurer le bien-être des hadjis et les conditions idoines pour l'accomplissement des rites du hadj en toute quiétude et sérénité, en veillant à ce que les prestations offertes aux pèlerins en matière d'organisation et de prise en charge, soient exemplaires, précise la même source.



REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE

AADL وكالةAADL

AGENCE NATIONALE DE L'AMELIORATION ET DU DEVELOPPEMENT DU LOGEMENT
Lotissement Saïd Hamdine Bir Mourad Rais – ALGER
N° Identification fiscale : 000016001405697
A. A. D. L

PROGRAMME DE LOGEMENTS LOCATION-VENTE
AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE
DE CAPACITES MINIMALES

ETUDE GEOTECHNIQUE DE L'ASSIETTE DE TERRAIN DU PROJET DE
1000/3800 LOGEMENTS LOCATION- VENTE EN TCE AVEC LOCAUX A USAGE
COMMERCIAL, PROFESSIONNEL ET CONCIERGERIES Y COMPRIS LES
TRAVAUX DE VIABILISATION AU SITE 01, POLE URBAIN BOUDJMLIL,
COMMUNE DE BENI MESTER, WILAYA DE TLEMCCEN.

AADL 03 « TRANCHE 185 000 LOGEMENTS »
ZONE 02

N° 57 / 25 / -AADL-ORAN

En application aux dispositions de la Loi n° 23-12 du 18 Moharram 1445 correspondant au 5 août 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics, notamment les articles 39, 40, 42, 43 et 44 du décret présidentiel N°15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public L'AGENCENATIONALE DE L'AMELIORATION ET DU DEVELOPPEMENT DU LOGEMENT « AADL » - Direction Régionale D'ORAN lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour : **Étude Géotechnique De L'assiette De Terrain Du Projet De 1000/3800 Logements Location- Vente En Tce Avec Locaux A Usage Commercial, Professionnel Et Conciergeries Y Compris Les Travaux De Viabilisation Au Site 01, Pole Urbain Boudjmlil, Commune De Beni Mester, Wilaya De Tlemcen.**

Le présent avis d'appel d'offre est destiné aux laboratoires et/ou ingénieries géotechniques publics ou privés, remplissant les conditions d'éligibilités suivantes :

a. Capacités professionnelles

- Une copie de l'agrément en cours de validité pour les laboratoires privés ou statut, portant les codes 08,12, et 13 délivré par Ministère de l'habitat et de l'urbanisme ou les codes 101,102,103,104 et 106 délivré par Ministère des travaux Publics.
- Décret de création pour les laboratoires publics.

b. Capacités techniques :

- Références professionnelles :

- Ayant déjà réalisé une prestation étude géotechnique de 500 logements ou plus en seul tenant,
- Ou ayant réalisé une étude géotechnique ou analyse du sol d'un équipement de catégorie C ou plus.

Les références professionnelles sont à justifier par des attestations de bonne exécution délivrées par les maitres d'ouvrage publics.

- Moyens humains :

Il s'agit de :

- Un (01) Ingénieur ou master en géotechnique ou en géologie ou en génie civil, ayant une expérience de 03 ans ou plus.

Justifiés par des CV, les diplômes, attestation d'affiliation CNAS, CASNOS ou éventuellement fiche carrière, Contrat ANEM et les certificats ou attestations de travail.

- Moyens matériels :

Disposant des moyens matériels suivants :

- Une (01) Sondeuse ;
- Un (01) véhicule utilitaire ou camionnette ;

Justifiés par les pièces suivantes : Carte grise et contrat d'assurances en cours de validité pour matériel roulant et facture d'achat ou procès-verbal de constat d'un huissier de justice pour matériels non roulant, daté de Six (06) mois au maximum à la date d'ouverture des plis.

Le matériel du laboratoire et/ou bureau d'études géotechnique doit être appuyé par un certificat d'étalonnage et vérification encours de validité.

c. Capacités financières :

Le soumissionnaire doit avoir un chiffre d'affaires égal ou supérieur à 8 000 000,00 DA. Il s'agit du chiffre d'affaires cumulé des Trois (03) meilleurs années parmi les Quatre dernières années (2021, 2022, 2023 et 2024), justifié par les déclarations des impôts forfaitaires uniques ou des bilans comptables visés par les services des impôts.

NB :

- Si l'une des conditions d'éligibilité n'est pas satisfaite, l'offre sera rejetée
- Les moyens humains et matériels ayant servi à la candidature du soumissionnaire ne sont pas sujets à notation lors de l'évaluation de l'offre technique.
- Le dossier de candidature ne fera pas l'objet d'un complément de dossier.

Le cahier des charges de l'appel d'offre sera retiré auprès de la Direction de l'Agence Régionale AADL Oran sis à Bloc n°23 cite 1377 logts USTO Bir EL Djir, Oran, contre la somme de Cinq Mille Dinars (5.000,00 DA) non remboursable, versée au compte N°004 00416401002754607 auprès du CPA, représente les frais de reproduction.

Le cahier des charges doit être retiré par le candidat ou le soumissionnaire ou leurs représentants désignés à cet effet
Seuls les candidats qui auront retiré le cahier des charges, sont autorisés à participer à l'avis d'appel d'offre.

Le dossier de l'appel d'offre mis à la disposition des soumissionnaires, contient les renseignements et les documents nécessaires leur permettant de présenter des offres acceptables à savoir :

- Dossier de candidature
- Offre Technique
- Offre Financière

Conformément à l'article 47 de la loi N°23-12 du 05/08/2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et l'article 67 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, les dossiers de soumission comprendront un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière présentés comme suit :

A- DOSSIER DE CANDIDATURE :

- La déclaration de candidature (ci-joint modèle) dument remplie, signée, cachetée, datée et paraphée par le soumissionnaire.
- La déclaration de probité (ci-joint modèle) dument remplie, signée, cachetée, datée et paraphée par le soumissionnaire.
- Une copie de l'agrément en cours de validité et/ou décret de création pour les laboratoires publics.

- Une copie du registre de commerce électronique.
- Mise à jour CASNOS en cours de validité.
- Mise à jour CNAS en cours de validité.
- Un extrait de rôles en cours de validité.
- Copie de la carte d'immatriculation fiscale.
- Numéro d'immatriculation fiscale.
- Numéro d'identification fiscal (NIF).
- Les moyens humains à mobiliser pour le projet justifié par des CV, les diplômes, attestation d'affiliation CNAS, CASNOS ou éventuellement fiche carrière, Contrat ANEM et les certificats ou attestations de travail.
- Les moyens matériels à mobiliser pour le projet justifié par Carte grise et contrat d'assurances en cours de validité pour matériel roulant et facture d'achat ou procès-verbal de constat d'un huissier de justice pour matériels non roulant, daté de Six (06) mois au maximum à la date d'ouverture des plis.
- Le matériel du laboratoire et/ou bureau d'études géotechnique doit être appuyé par un certificat d'étalonnage et vérification encours de validité.
- Les attestations de bonnes exécutions dans le domaine délivrées par les maitres d'ouvrage publics relatives aux études similaires déjà réalisées.
- Attestation de dépôt des comptes sociaux délivrée par les services du CNRC pour les sociétés (personne morale).
- Les déclarations des impôts forfaitaires uniques ou des bilans comptables visés par les services des impôts des quatre (04) dernières années (2021, 2022, 2023 et 2024).
- Statut de Laboratoire et/ou ingénierie géotechnique.
- Décision de délégation de pouvoir de signature au nom de la société ou procuration écrite.

B- L'OFFRE TECHNIQUE COMPRENDRA :

- La déclaration à souscrire (ci-joint modèle) dument remplie, signée, cachetée et datée et paraphée par le soumissionnaire.
- Le présent cahier des charges paraphé et signé par le soumissionnaire, portant à sa dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».
- Mémoire technique justificatif selon modèle ci-joint, remplie, datée, signée par le soumissionnaire et portant son cachet sous peine de rejet de l'offre et tout autre document exigé en application des dispositions de l'article 78 du décret présidentiel N°15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.
- La liste des moyens humains à mobiliser pour le projet ;
- La liste des moyens matériels à mobiliser pour le projet ;

C- L'OFFRE FINANCIERE COMPRENDRA :

- La lettre de soumission (ci-joint modèle) dument remplie, signée, cachetée, datée et paraphée par le soumissionnaire.
- Le bordereau des prix unitaires dûment signé et paraphé par le soumissionnaire.
- Le devis quantitatif estimatif de l'offre dûment signé et paraphé par le soumissionnaire.
- Tableau récapitulatif.
- Le délai d'exécution des prestations objet du présent cahier des charges.

Les offres adressées par poste ne seront pas acceptées.

Les trois enveloppes sont mises dans une autre enveloppe anonyme, fermé, contenant les trois plis cachetés séparés, comportant la mention :

A
Monsieur le Directeur de l'Agence Régionale
AADL.....ORAN.....
« Appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales
N°57/25./DRO/ AADL/2025
« A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »
**Étude Géotechnique De L'assiette De Terrain Du Projet De 1000/3800 Logements
Location- Vente En Tce Avec Locaux A Usage Commercial, Professionnel Et
Conciergeries Y Compris Les Travaux De Viabilisation Au Site 01, Pole Urbain
Boudjmlil, Commune De Beni Mester, Wilaya De Tlemcen.
Programme Logements location-vente Tranche 185 000/ZONE 02.**

L'offre doit être déposée dans les délais requis à l'adresse ci-après :
**La Direction de l'Agence Régionale AADL d 'ORAN
Le Secrétariat Régional 6ème étage
Sis au BLOC N° 23 cite 1377 logts –USTO - BIR EL DJIR –ORAN**

Conformément aux dispositions de l'article 66 du décret présidentiel N°15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public il est accordé au soumissionnaires un délai de préparation des offres de Dix (10) jours, il commence à courir à partir de la 1ere publication de l'avis d'appel d'offres dans le BOMOP ou dans la presse écrite.

La date et l'heure limite de dépôt des dossiers correspondent au dernier jour de la durée de leur préparation, soit le Dixième jour (10) au plus tard à 12h00, à compter à partir de la 1ère parution dans la presse écrite ou BOMOP.

Si le jour de dépôt des offres coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, le dépôt des offres se fera le jour ouvrable suivant.

L'ouverture des dossiers intervient à la date et à l'heure du dernier jour du délai de préparation des offres y afférent, à 13 h00.

Le service contractant invite l'ensemble des soumissionnaires à participer à la séance d'ouverture, préalablement informés dans l'avis d'appel d'offre.

La durée de validité de l'offre est de **quatre-vingt –dix (90) jours** augmenté de la durée de préparation des offres, à compter de la date de séance d'ouverture des plis.

**LE DIRECTEUR REGIONAL
AADL ORAN**

Saison estivale 2025

De nouvelles mesures en vue pour les jets ski

Par B. Habib

Quelle sera la réglementation à suivre pour les jets ski près des plages durant la prochaine saison de tourisme? L'utilisation des jets ski est souvent restreinte ou interdite dans les plages, à proximité des estivants, pour des raisons évidentes de sécurité, de nuisances sonores et de pollution. Combien même les zones de la bande de 300 mètres, seuil légal, sont aussi interdites aux jets ski sauf en cas de «balisage» où la vitesse est limitée. La question a été formellement tranchée par le wali d'Oran, M. Samir Chibani, au cours de la dernière visite à Oran de Mme la ministre de Tourisme et de l'Artisanat. « Il sera strictement interdit aux jets ski de pénétrer aux périmètres des plages, autorisées à la baignade, durant la saison estivale 2025 en général et spécialement dans la plage du Complexe touristique « Les Andalouses », en ce sens que j'ai ordonné que des balisages des zones soient instaurés», a affirmé le wali qui a, en plus, souligné que le dossier des jets ski sera au menu de la Commission de sécurité. On sait que ces «motos de mer» sont quasiment interdites de circulation dans les zones de baignade. Elles doivent également s'éloigner des zones interdites,



réduire leur vitesse à proximité des baigneurs et éviter des manœuvres brusques. Cette réglementation prévoit aussi une bande de navigation de 300 mètres, à partir du bord et une vitesse minimale de 05 nœuds, ce qui est équivalent à 09km/h. Mais combien d'entre les propriétaires de jets ski, ceux qui daignent «respecter à la lettre» ces consignes? Chaque saison estivale avec l'afflux sans cesse croissant d'estivants et de touristes sur les plages d'Oran, de l'Est à l'Ouest, la sempiternelle interrogation soulevée par les baigneurs est de savoir comment

s'assurer en mer de ne pas tomber nez à nez avec un conducteur de jet ski? Il est utile de souligner qu'en juillet 2023, une fillette avait perdu la vie, suite à un accident de jet ski à Mers El Hadjadj. Egalement en août 2024, un jeune homme de 30 ans a subi le même sort dans la plage Nedjma à Ain El Turck. Ces accidents sont devenus fréquents, ces dernières années, à travers les plages du pays. Et s'agissant de la saison estivale 2025, il faut s'attendre, sans nul doute, à des mesures plus rigoureuses et plus radicalisées pour les jets ski en mer dans les zones interdites.

Ain Franine

Achèvement de la protection des falaises et réouverture de la plage dès le 10 juin

Par YUCEF CHAIBI

La plage d'Ain Franine est aujourd'hui un vrai régal pour les yeux, après sa fermeture depuis deux ans. Il est important de souligner que la question cruciale, liée à la sécurisation du littoral de la plage d'Ain Franine, a été une des «urgences» pour la wilaya, en vue de la rouvrir au grand bonheur des estivants et des touristes, en principe dès la saison estivale 2025. Le wali d'Oran se veut intransigeant. Il a décidé de faire, de cette plage, le «baptême» officiel de la prochaine saison estivale. Il ne s'agit plus désormais d'une plage sauvage, déglinguée entourée de monts en pierres en chute sur les passagers mais d'une belle station balnéaire programmée pour le coup d'envoi officiel de la saison estivale 2025 et parmi les 33 plus belles autorisées à la baignade cette année. Le wali et Mme la ministre de Tourisme qui ont visité, samedi dernier durant presque une heure, cette plage, se sont enquis au moindre détail sur ses potentialités naturelles et écologiques et en sont revenus convaincus. Pour preuve, visitée par le wali d'Oran M. Samir Chibani et la ministre de Tourisme et de l'Industrie artisanale, Mme Houria Meddahi, à l'occasion d'une visite de travail, entrant dans le cadre de l'évaluation des préparatifs en cours dans la wilaya d'Oran, pour l'ouverture de la prochaine saison de tourisme et de plage, cette station balnéaire ne ressemble plus à ce qu'elle était, il y

a deux ans de cela. Elle a bénéficié d'une première enveloppe financière de 100 millions de DA pour des travaux de protection de ses énormes falaises, surplombant ses forêts massives des suites d'un accident qui, rappelons-le, avait coûté la vie à deux personnes. Depuis, des instructions fermes ont été données par le premier responsable de la wilaya, en vue d'accélérer le rythme des travaux en cours, afin de faire progresser les délais de sa réouverture. Ces travaux portent essentiellement sur la sécurisation des différents périmètres d'accès à la plage, la réalisation de pistes, la protection des falaises de la plage à travers l'instauration de filets géants en guise de couverture contre les chutes de rochers, à partir des montagnes dès

lors qu'il soit nettement apparu, lors de la dernière visite de la ministre de Tourisme que les travaux progressaient en vue. Et comme une bonne nouvelle en ramène une autre, le directeur de Travaux publics de la wilaya d'Oran (DTP) avait assuré, devant le wali, au cours de la visite de Mme la ministre que les travaux de protection des falaises de cette plage seront terminés le 10 juin prochain, ce qui en clair suppose que la réouverture de la plage sera programmée à cette date, sauf changement de calendrier. Pour venir à terme de ces travaux et pour les clôturer dans les délais impartis, les pouvoirs publics locaux ont injecté une autre rallonge financière portant ainsi le total de financement de l'opération à 320 millions de DA.

Journée mondiale sans tabac

L'EHU 1er novembre 54 sensibilise

Dans le cadre de ses missions de prévision et à l'occasion de la Journée mondiale de la sclérose en plaques et de la Journée mondiale sans tabac, le EHU 1er novembre 54 d'Oran, organise un important événement lié à la santé publique. Il s'agit des journées de sensibilisation organisées en direction de toutes les couches de la population et des employés de l'établissement. Pour la bonne marche de cet événement médical, des espaces de sensibilisation et des actions médiatiques sur la sclérose en plaques et le fléau du tabagisme, ont

été prévus sous la supervision du service de neurologie, dirigé par le professeur Chentouf Amina et du service des maladies pulmonaires, dirigé par le professeur Ouadi Aissa. Selon un communiqué du service de la communication de l'EHU, cet événement médical a été lancé le mercredi 28 mai 2025, à 9h00, à l'entrée de l'établissement en question, plus précisément en face du service des urgences médicales et chirurgicales. L'organisation aura lieu en coordination avec le service d'Information et de Communication.

A. Kader

Centre Hospitalier Universitaire

«Dr Benzerdjeb d'Oran»

Etape majeure dans l'avancement de la chirurgie urologique

Le Centre Hospitalier Universitaire (CHU) Dr Benzerdjeb d'Oran a franchi une étape majeure dans l'avancement de la chirurgie urologique en Algérie. Les 26 et 27 mai derniers, le CHU a accueilli des ateliers de formation intensifs sur la chirurgie endoscopique bipolaire de l'adénome bénin de la prostate, marquant un tournant pour les compétences médicales régionales et l'accès des patients à des soins de pointe. L'objectif de ces « Masterclass » était clair : démocratiser une technique chirurgicale novatrice offrant des résultats supérieurs et moins de complications pour les patients souffrant d'hypertrophie bénigne de la prostate (HBP). Ces sessions de formation de haut niveau ont été supervisées par l'éminent Professeur Mahmoud Benatta, chef du service de chirurgie urologique et de transplantation rénale au CHU d'Oran. Elles ont rassemblé des urologues et chirurgiens spécialistes de divers établissements hospitaliers de la région Ouest de l'Algérie. La présence du Professeur Mohamed Omar, expert invité d'Égypte, a considérablement enrichi les échanges, favorisant un transfert de connaissances inestimable et renforçant les compétences locales en urologie interventionnelle. Cette initiative s'inscrit dans la continuité des succès remportés par le service d'urologie du CHU d'Oran. En octobre 2024, le même service avait déjà réalisé avec un succès de 100% les deux premières interventions d'enucléation bipolaire de la prostate (Bipolar Enucleation of the Prostate – BPEP) dans le secteur public algérien. Ces opérations pionnières ont démontré la faisabilité et l'efficacité de cette technique mini-invasive au sein des structures publiques. L'enucléation bipolaire de l'adénome prostatique représente une alternative moderne et sécurisée à la chirurgie monopolaire traditionnelle, souvent associée à un risque plus élevé de complications post-opératoires.

CHU d'Oran

Cycle de formation en post graduation spécialisé dans les maladies du sein

Un cycle de formation en post graduation spécialisé dans les maladies du sein a été lancé, dimanche à Oran, au profit de 30 médecins issus de différentes structures hospitalières de l'Ouest du pays. Cette formation est encadrée par la cheffe du service de chirurgie générale du pavillon 14 de l'hôpital universitaire «Dr Benzerdjeb» d'Oran, le Professeur Khadidja Belkharoubi, accompagnée de médecins spécialistes du domaine. Elle s'adresse aux médecins généralistes venant de diverses wilayas de l'Ouest du pays et débouchera sur l'obtention d'un certificat d'enseignement supérieur en pathologie mammaire. Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie nationale visant à renforcer les compétences des professionnels de santé et à améliorer la qualité des services offerts aux patients, notamment en matière de prévention et de prise en charge du cancer, a souligné le Professeur Belkharoubi lors de l'ouverture de la formation à la Faculté de médecine de l'université d'Oran 1 «Ahmed Ben Bella». Selon la même responsable, l'objectif de ce programme est de renforcer les compétences cliniques et techniques des médecins en pathologie mammaire, avec un accent particulier sur le dépistage, le diagnostic précoce et les approches thérapeutiques modernes. L'initiative vise également à former les médecins généralistes exerçant dans les établissements hospitaliers universitaires ou les structures de santé de proximité afin qu'ils puissent détecter plus précocement les maladies du sein, notamment le cancer, et assurer ainsi une prise en charge rapide pour éviter les traitements chirurgicaux lourds.

Bataille de Djraf Et-Trab (Sidi Bel Abbes)
Une épopée gravée dans la lutte pour l'indépendance

La bataille de Djraf Et-Trab qui s'est déroulée le 26 mai 1958 au sud-ouest de Sidi Bel Abbes, est considérée comme l'une des épopées de l'Armée de libération nationale (ALN) contre les forces coloniales françaises et un fait marquant dans la lutte pour la liberté et l'indépendance du pays. A cet égard, le directeur du musée du Moudjahid de Sidi Bel Abbes et chercheur en histoire, Abbes Kouider, a souligné que la région de Djraf Et-Trab (située à 80 km de la ville de Sidi Bel Abbes) constituait alors un site stratégique d'une grande importance, en raison de la difficulté de son relief et de sa localisation entre montagnes et sentiers escarpés, ce qui en faisait un point de ralliement pour les convois des moudjahidine et un passage pour les armes. Il a relevé que les unités des moudjahidine de la 2e et 4e régions dans la Zone 5 de la wilaya V historique, s'étaient réunies, le 25 mai 1958, sous la direction de Slimane Moustache et Abbes El-Hedili, ainsi que leurs compagnons sur le terrain pour surveiller les mouvements des forces coloniales françaises. Il a ajouté que la présence de ce grand nombre de moudjahidines (plus de 150) n'a pas échappé à une unité du génie militaire colonial stationnée au mont Moudane. L'alerte a été immédiatement donnée et le commandement de l'occupant a procédé à l'encerclement de la zone en dépêchant d'importants renforts militaires provenant de plusieurs régions avoisinantes, telles que Tlemcen, Saïda et Ras El Ma. A l'aube du 26 mai 1958, la bataille a commencé et vers 9 heures, l'armée coloniale a entamé un bombardement aérien intensif, appuyé par un pilonnage d'artillerie qui s'est poursuivi jusqu'à minuit. Malgré l'intensité du feu de l'ennemi et sa supériorité en nombre, les moudjahidine ont fait preuve d'un courage exceptionnel, selon le même chercheur. Les combattants ont placé plus de 21 mines dans les sentiers entourant leur position, causant d'importants dégâts aux véhicules ennemis, selon la même source, précisant que l'armée coloniale a utilisé des bombes incendiaires (napalm), interdites par le droit international. De son côté, le secrétaire de la wilaya de l'Organisation nationale des moudjahidine de Sidi Bel Abbes, le moudjahid Naoual Ahmed qui a participé à cette épopée, a affirmé que de lourdes pertes ont été infligées aux forces françaises durant la bataille, avec plus de 300 soldats tués ou blessés. Il a également indiqué que trois avions de chasse ont été abattus et plusieurs véhicules et camions détruits. Le moudjahid Naoual a rappelé, avec émotion et fierté, que les moudjahidine ont consenti d'immenses sacrifices : 68 d'entre eux sont tombés au champ d'honneur parmi lesquels Noui Guernine, Mahmoudi Kaddour, Youb Abdellah, Nour Ahmed et Samir Bouziane. D'autres ont été faits prisonniers et huit ont été blessés. Les moudjahidine ont également réussi à récupérer d'importantes quantités d'armes et de munitions, ce qui a renforcé leur action dans la région, a-t-il ajouté. La bataille de Djraf Et-Trab reste un exemple vivant du courage des moudjahidine de l'ALN dans leur lutte contre le colonisateur français et constitue l'un des épisodes historiques marquants de la glorieuse Guerre de libération nationale.

NESDA Chlef

Signature de trois conventions de coopération et de partenariat

Trois conventions de coopération et de partenariat ont été signées par l'antenne de l'Agence nationale de soutien et de développement de l'entrepreneuriat (NESDA) à Chlef avec la Caisse régionale de mutualité agricole et des dispositifs de soutien à l'emploi, a-t-on appris, dimanche, auprès de cette instance. "Dans le cadre de l'extension des projets innovants et du renforcement de la coopération avec différents organismes et dispositifs de soutien, NESDA Chlef a dernièrement signé trois (3) conventions de coopération avec respectivement la Caisse régionale de mutualité agricole (CRMA), et les antennes locales de l'Agence nationale de l'emploi (ANEM) et de l'Agence nationale de gestion du microcrédit (ANGEM)", a indiqué à l'APS, le chargé de la communication, Reda Kamari. Ces conventions portent sur l'accompagnement des bénéficiaires dans le cadre de ces dispositifs, pour l'extension et le financement de leurs projets à travers le dispositif NESDA, dont particulièrement les projets à caractère innovant, créateurs de richesse et d'emplois durables. Il s'agit, également, a-t-il ajouté, de permettre aux diplômés des Centres de formation professionnelle et d'apprentissage dans les domaines agricole et industriel de bénéficier, à partir de cette semaine, d'un financement dans le cadre de la NESDA. Sachant que ce dispositif était auparavant exclusivement réservé aux diplômés des universités et des instituts nationaux.

Université de Chlef - Entreprises économiques
Baddari supervise la signature d'accords de coopération

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a supervisé, mardi à Chlef, une cérémonie de signature de neuf (9) accords de partenariat et de coopération entre l'université "Hassiba Ben Bouali" et nombre d'entreprises et d'opérateurs économiques. Lors de cette cérémonie de signature, abritée au pôle universitaire de Hassania, dans le cadre d'une visite de travail à Chlef, M. Baddari a réaffirmé le "rôle de l'université dans le renforcement du développement économique et de l'innovation, et dans l'accompagnement et la concrétisation des projets des étudiants". "L'université de

Chlef est devenue un acteur clé dans la création de la richesse, l'innovation et la génération d'emplois, notamment à travers l'accueil des idées des étudiants au Centre de développement de l'entrepreneuriat et de l'incubateur d'entreprises, et leur concrétisation sous forme de micro-entreprises ou de startups assurant des services à l'économie et au marché local", a-t-il ajouté.

Ces accords ont été signés entre l'université "Hassiba Ben Bouali" de Chlef et plusieurs organismes et opérateurs économiques, notamment les directions du tourisme et de l'artisanat, les services agricoles, l'entreprise des ciments et déri-

vés de Chlef, ainsi qu'un nombre d'opérateurs économiques privés. Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique est arrivé dans la matinée à Chlef pour une visite de travail et d'inspection des infrastructures de son secteur dans la wilaya. Il a d'abord écouté un exposé sur l'état des lieux du secteur, avant de se rendre au pôle universitaire d'Oued Farès, au Nord de Chlef, où il a visité le Centre de développement de l'entrepreneuriat, l'incubateur d'entreprises et une exposition de projets innovants des étudiants, puis le pôle universitaire de Hassania, dans la commune de Chlef.

Bordj Bounaama (Tissemsilt)

Une formation d'envergure régionale pour les futurs animateurs des colonies de vacances

Par Abdenour M.

Dans une dynamique désormais bien ancrée, la Direction de la Jeunesse et des Sports (DJS) de Tissemsilt a lancé une nouvelle session de formation destinée aux futurs animateurs de colonies de vacances. Mais pour cette édition 2025, l'initiative prend une ampleur inédite: elle s'ouvre à plusieurs wilayas du pays, affirmant ainsi son rayonnement régional. Durant dix jours, du 27 mai au 5 juin, l'auberge de jeunesse de Bordj Bounaama a accueilli 55 stagiaires dont une dizaine de jeunes femmes, venus notamment de Tiaret, Djelfa, Bouira et Tissemsilt. Cette session s'inscrit dans le cadre des préparatifs de la saison estivale qui devrait accueillir près de 32 000 enfants à l'échelle nationale. La formation a été minutieusement organisée avec une logistique soignée et un encadrement professionnel mobilisé pour assurer le bon déroulement du stage. Selon le directeur du programme, les stagiaires ont bénéficié d'un accompagnement pédagogique de qualité autour des fondamentaux de l'animation. Parmi les modules abordés : la psychologie de l'enfant, les techniques d'animation, la gestion de la vie collective, ainsi que des enseignements pratiques en secourisme, nutrition et même une ini-



tiation à l'intelligence artificielle appliquée à l'éducation et aux loisirs. À l'issue de cette formation théorique, les participants devront valider une première certification, le certificat d'animateur de 1er degré, condition néces-

saire pour entamer une période de formation pratique dans les centres d'accueil estivaux. Une seconde étape, couronnée par le certificat de 2e degré, est également prévue pour approfondir leurs compétences.

Aïn Dheb (Tiaret)

01 Mort et 03 blessés dans un grave accident de la route



Par L. Bouhala

Les éléments de l'unité secondaire de protection civile de la daïra d'Aïn-Dheb, sont intervenus, avant-hier, à minuit dans un grave accident de la circulation survenu sur la route nationale n° 23, sur le tronçon reliant les communes d'Aïn Dheb et de Hassiane Edhib, dans la wilaya déléguée d'Aflou limitrophe, plus précisément dans la région de Faïdh Ez-zedja au point kilométrique PK 219, a-t-on appris des services de la protection civile de Tiaret. L'accident est dû à

une forte collision entre un camion-citerne de transport de carburant et deux véhicules utilitaires, ayant causé le décès d'un jeune homme âgé de 33 ans et les blessures de trois autres personnes, âgées entre 23 à 37 ans. Les blessés et la personne décédée ont été transportés par les éléments de la protection civile à la polyclinique « El Hachemi Abdelkrim » d'Aïn Dheb. Une enquête a été aussitôt ouverte par les services de la gendarmerie nationale pour déterminer les circonstances réelles ayant conduit à cet accident mortel.

Nouvelle ville de Sidi Abdellah

14 étudiants primés au pôle technologique «Zoheir Ihaddaden»

Par Nadira FOUDAD

L'Ambassadeur de la République populaire de Chine, Dong Guangli, s'est interrogé sur les performances et sur le secret d'une telle consécration de nos étudiants algériens qui ont concouru et remporté la victoire parmi 120 pays, 210.000 étudiants issus de plus de 2.000 universités à travers le monde et ce lors d'une cérémonie de remise de médailles et de distinctions pour nos 14 étudiants algériens primés au pôle technologique «Zoheir Ihaddaden» dans la nouvelle ville de Sidi Abdellah. Lors de la finale mondiale du concours Huawei des Technologies de l'information et de la communication (TIC 2024-2025) à Shenzhen (Chine), 14 étudiants algériens se sont illustrés parmi plus de 210 000 participants de 120 pays, en remportant quatre (4) prestigieux Prix. Ils sont arrivés tard dans la soirée de lundi au niveau du pôle technologique de Sidi Abdellah pour y être récompensés par 04 ministres et l'Ambassadeur de Chine en Algérie au

côté des responsables de Huawei. Ces jeunes étudiants dont la wilaya de Bel Abbès s'est taillée la part du lion en matière de représentativité étaient reçus par les ministres de l'Enseignement Supérieur et des Postes et Télécommunications. Les heureux 14 étudiants algériens ont brillé lors de la finale mondiale du concours Huawei des TIC, organisé à Shenzhen (Chine), ils ont décroché quatre prix majeurs à savoir le Grand Prix Cloud : Équipe des ESI d'Alger et de Sidi Bel Abbès, Grand Prix Informatique : Équipe de l'ESI de Sidi Bel Abbès, 1er Prix Réseaux : Équipe d'Oran, Alger et Sidi Bel Abbès, 3e place Innovation : Projet en Fintech et assurance. Des encadreurs ont également été récompensés lors de cette cérémonie notamment Abderraouf Abbla, élu Meilleur Coach et qui, à leur tour ont décerné une médaille d'or au président de la République remise aux mains du ministre de l'Enseignement supérieur lors de cette cérémonie des remises des diplômes et des distinctions à la Bibliothèque de ce gigantesque édifi-

ce dans une ambiance conviviale en présence des professeurs universitaires et des familles des heureux lauréats. Ils étaient fatigués et épuisés lors de cette épreuve et ce long voyage mais néanmoins ils étaient fiers d'arborer leurs médailles. Pour Kamel Bedarri, ministre de l'Enseignement supérieur, cette réussite met en valeur le niveau élevé des compétences algériennes en technologies numériques, soutenues par les programmes de formation de Huawei Algérie. Le ministère de l'Enseignement supérieur a salué ces performances et réaffirmé son engagement à promouvoir les talents nationaux. Tous les intervenants dont les 04 ministres de l'enseignement supérieur, des postes et télécommunications, celui chargé de la jeunesse au ministère des sports et enfin celui des TIC ont salué chacun à son tour le niveau remarquable des étudiants algériens dans le domaine des TIC. Les présents ont ensuite procédé à la prise de photo avec les 14 étudiants au niveau du pôle pour immortaliser cet instant.

Journées d'étude sur le thème de la chirurgie vasculaire à Bouira

Le Professeur Benyebka plaide pour un partenariat avec les universités algériennes

Par TAIB HOCINE

Le Professeur Benyebka Bousaïd, chercheur à l'Institut national des Sciences appliquées (INSA) de Lyon en France et Mme Kenza Oussalah, doctorante en mécanique computationnelle, ont conjointement animé, ce lundi 26 mai 2025, une conférence scientifique au niveau de l'INSFP «Mohamed Saïki», dans la ville de Bouira. Cette conférence scientifique, axée autour de la «chirurgie vasculaire assistée par ordinateur», est à mettre à l'actif de l'université «Akli Mohand» de Bouira et son nouveau recteur, M. Mohamed Largat, qui tente d'insuffler une nouvelle dynamique à cette institution et ce, conformément aux orientations du Président de la République. Ainsi et au-delà de l'aspect technique et scientifique de cette conférence, ces deux professeurs algériens ont explicitement exprimé leur «envie» de faire partager leur expertise et «transférer» leur savoir-faire, lesquels sont de renommée internationale, notamment en ce qui concerne le Pr Benyebka, très connu en Algérie. D'ailleurs, ce dernier estime que cette conférence a pour vocation de faire découvrir les nouvelles avancées technologiques, en matière de biomécanique, aux jeunes doctorants dans le domaine en Algérie. Nous sommes totalement engagés». En effet, le Pr Benyebka Bousaïd s'est dit «totalement prêt» à établir des conventions de partenariat avec les universités algériennes, concernant son champ de compétences, si tant est que les pouvoirs publics partagent cette vision. «Bien évidemment que nous nous sommes prêts et totalement engagés à partager notre expérience et expertise avec notre pays», a-t-il affirmé. Cette éminence grise, natif de la wilaya d'Oran, espère que les travaux entrepris en France et con-

sistant à mettre en lien les cliniciens et les biomécaniciens, afin de faire évoluer la chirurgie cardiaque, pourront être entrepris en Algérie et ce, en collaboration avec les autorités concernées. Ainsi et à la question de savoir si de telles initiatives pouvaient voir le jour en Algérie, le Pr Benyebka, rétorquera: «Posez cette question aux responsables algériens». Et, d'ajouter: «Je suis prêt à collaborer. S'ils ont besoin d'un support, d'une aide et d'une démonstration pour apporter mon aide aux cliniciens, nous sommes disposés à le faire », a-t-il en outre soutenu. Et de conclure: « On est là pour transférer et prodiguer le savoir. Ce dernier est universel. Il faudrait qu'il puisse être bénéfique pour toutes les sociétés et en premier lieu, pour notre pays». Le «souhait» de Kenza Oussalah: cette envie et disponibilité de faire profiter l'Algérie de ce savoir-faire et de cette expertise acquise auprès des universités étrangères, on la retrouve également chez Mme Kenza Oussalah, qui faut-il le souligner, a obtenu son Baccalauréat en 2016 en Algérie, avec l'excellente moyenne de 19,04/20. En effet, pour cette jeune doctorante, l'hypothétique projet d'un partenariat et une collaboration avec les universités algériennes, dans le secteur de la biomécanique, est un «souhait» qu'elle voudrait voir se concrétiser. «Sincèrement, mon grand souhait est de pouvoir importer cette science et cette technologie en Algérie. C'est très important pour moi étant algérienne et ayant fait mes études en Algérie», a-t-elle souligné. Pour notre interlocutrice, ce travail de vulgarisation et de sensibilisation auprès des étudiants algériens est «très important». «Nous devons ouvrir cette voie de la collaboration et concrétiser nos projets en Algérie et ce, pour l'avenir de notre pays», a-t-elle plaidé. Une technique révolutionnaire

et salvatrice. Par ailleurs, concernant le champ de compétences de Mme Oussalah et selon les données transmises à la presse lors de cette conférence, il s'agit de mécanique computationnelle, cette dernière, combinée aux avancées en imagerie médicale et en intelligence artificielle, pourrait permettre la «planification chirurgicale» des pathologies cardiovasculaires majeures telles que les anévrismes et les dissections de l'aorte, notamment. «Grâce à des techniques de modélisation numérique, il est aujourd'hui, possible de créer un jumeau numérique du cœur et de l'aorte d'un patient», est-il souligné. Selon Kenza Oussalah, ce jumeau permet aux cliniciens de tester différentes options thérapeutiques avant l'opération, d'estimer avec précision les contraintes exercées sur la paroi aortique en cas d'anévrisme ou de dissection ou encore d'évaluer l'impact d'une plastie ou d'une pose d'anneau sur la dynamique de la valve mitrale. «Cette médecine assistée par le calcul, encore en plein développement, ouvre la voie à des stratégies de traitement mieux ciblées et à une amélioration significative des résultats à long terme», a-t-elle en outre indiqué, en attendant de conclure un partenariat entre l'université de Bouira avec l'INSA de Lyon. Enfin, le recteur de l'université «Mohand Akli Oulhadj» de Bouira indiquera au terme de cet événement scientifique, que cette démarche rentre dans le cadre de l'initiative du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune et la tutelle, visant à faire de l'université algérienne un espace d'innovation et de progrès. Interrogé à propos d'une éventuelle collaboration entre l'université de Bouira et l'Institut national des Sciences appliquées (INSA) de Lyon, M.Largat confiera qu'il a «bon espoir» à ce propos.

Bouira

Visite de travail et d'inspection du wali dans les centres de stockage de céréales

Accompagné du directeur des services agricoles (DSA) et des autorités locales, le Wali Abdelkrim Lamouri a procédé, ce matin, à une visite de travail au niveau des centres de stockage de céréales implantés dans la Wilaya de Bouira. Le premier centre de stockage de céréales visité est le centre de stockage bâti dans la commune de Taghzout qui se situe à quelques 12 Km au cardinal est du chef-lieu de la Wilaya de Bouira. Selon le chef de services au niveau de la coopérative de céréales et de légumes secs (C.C.L.S) de la Wilaya de Bouira, ce sont huit (8) centres de stockage des céréales qui sont réalisés dans la Wilaya. La capacité globale est estimée à 400 000 quintaux. Notre interlocuteur ajoute: «les huit nouveaux centres de stockage de céréales réalisés représentent un véritable acquis pour la coopérative de céréales et de légumes secs de Bouira ainsi que pour les céréaliculteurs, pour faciliter le stockage de la production des céréales, il s'agit d'importants projets dont le but est d'assurer davantage la sécurité alimentaire surtout pour ces produits stratégiques, quatre (4) nouveaux centres de stockage sont dans la commune de El-Hachimia qui se situe à quelques 18 Km au sud la Wilaya, deux (2) centres de stockage érigés dans la commune de Taghzout et les deux (2) autres sont implantés dans la commune de El-Asnam qui se trouve à 12 Km à l'est du chef-lieu de Wilaya Bouira. Ces centres renforceront les anciens hangars et silos dans la ville de Bouira d'une capacité d'un million de quintaux par année, le chef de service déclare: «six (6) de ces projets ont été lancés par le Ministre de l'agriculture et du développement rural et de la pêche. Pour rappel, lors de sa visite de travail dans la Wilaya de Bouira pendant le mois de juin de l'année écoulée, le Ministre a rappelé la nécessité et l'importance de ce genre de projets qui s'inscrivent dans le cadre du plan national du développement des cultures stratégiques.

TAIB HOCINE

Tébessa

Présentation de la 3ème phase du projet de développement des zones frontalières

La troisième phase de l'étude lancée par le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire (MICLAT) pour le développement des zones frontalières a été présentée, lundi dans la wilaya de Tébessa, qui constitue la "région frontalière des Hauts-Plateaux-Est". Cette étude, qui vise notamment à éliminer les disparités et les déséquilibres entre les différentes régions et à développer les zones frontalières, est fondée sur des indicateurs permettant d'évaluer le niveau de vie dans ces zones et d'identifier les besoins des populations, a indiqué le directeur général de l'aménagement et de l'attractivité du territoire au MICLAT, Madjid Saâda, en marge d'une séance de travail au siège de la wilaya. Il a ajouté que cette 3ème phase, nommée "tableau de bord pour le suivi et la mise en œuvre des projets" introduit des systèmes et des applications numériques qui permettront de suivre la réalisation et l'avancement des projets inscrits, destinés à mettre en place les conditions d'une vie décente pour les habitants des zones frontalières, à favoriser le développement de ces régions et à créer des opportunités d'emploi dans les différents domaines. De son côté, le wali de Tébessa, Ahmed Belhaddad, a indiqué que 32 fonctionnaires des dix communes frontalières, des dairas concernées et de la wilaya bénéficieront d'une formation de trois jours encadrée par des experts du ministère de l'Intérieur, destinée à les familiariser avec les nouvelles applications et à s'en servir pour analyser les données obtenues lors des travaux de terrain. a directrice générale de l'Agence nationale de l'aménagement et de l'attractivité du territoire (ANAAT), Farida-Souad Skander, a indiqué que 612 projets de développement touchant différents secteurs seront réalisés à court et moyen terme à travers les dix communes frontalières de la wilaya de Tébessa, dont la plupart concernent les secteurs de l'éducation, des ressources en eau, de l'énergie et de la santé.







Agence de voyage
SFICIFA
Mesra - Mostaganem
Rue Mohamed Khemisti
Face Maison Renault
Tel: 06 61 78 30 05

مكتب عمومي للتوثيق للاستاذ: زروالي عادل
70، نهج الأمير خالد - الطابق الثاني - وهران
رمز 8261
م.ش.و.ذ.م.م "وش أند دي"
راسمها: 100.000,00 دج
مقرها الاجتماعي: بلدية بنر الجير، بالمكان المسمى
بوس 50 عمارة س، إقامة ميرابيل، الطابق الأوسط،
القطعة رقم 1040، الحصة 77، 78، 79، 80، 81،
82، 83، 84، 85، 86، ولالة وهران.
المقيدة في المركز الوطني للسجل التجاري لولاية وهران
فرع قديل تحت رقم 25 ب 1125597-31/00
رقم تعريفها الجبائي: 002531112559745
تعديل القانون الأساسي
بموجب عقد محرز بمكتبنا بتاريخ 2025/05/27، في
طور التسجيل، تم ما يلي: تغيير الشكل القانوني للمؤسسة
من م.ش.و.ذ.م.م إلى ش.ذ.م.م. أصبحت الشركة تتكون
من الشركاء التاليين: شارنتي محمد (50 حصة اجتماعية)،
بوشيبية ابراهيم عبد الجليل (10 حصص اجتماعية). قرر
الشركاء أن يكون شارنتي محمد مسيرا شريك للشركة و
بوشيبية ابراهيم عبد الجليل مساعد مسير لمدة غير
محدودة، يتمتع كل واحد منهم بكل الصلاحيات والسلطات
لنصرفوا معا أو على انفراد. سيتم الإيداع القانوني لدى
المركز الوطني للسجل التجاري لولاية وهران، فرع
قديل.
للإعلان/ المواق
29.05.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
اليونان العمومي للمحضر القضائي
الإستاذة تلي خديجة
محضرة قضائية لدى محكمة وهران
إختصاص مجلس قضاء وهران
الذي مكتبها بهي يسير عارة E01 رقم 06 وهران
الهاتف: 0799744493
نشر مضمون محضر بتاريخ 11 في جريدة يومية وطنية
نحن الأستاذة تلي خديجة محضرة قضائية لدى محكمة وهران مجلس قضاء
وهران الموقعة أثناء إعلان مكتبها بهي يسير عارة E01 رقم 06 وهران
لصالح المصنوق الوتقي لظن المصلحة العامة والولاية القضائية في سوء
الأحوال الجوية لفقاعات البناء والإنشغال العمومية وآري الوكالة الجوية
وهران، الغتوان وهران ضد laarbi ent de nettoyage
amina :السكان: محضر مقلبة خدمات محلات الصوبور وهران وثيقة اعدار بتاريخ
المحضر بتاريخ 2024/05/22 تحت رقم المحضر 1317/b2/2024/23
في مجوعا بفتح مجوع الاشتراكات الأساسية 1317/b2/2024/23
زيادات وغرامات التأخير 23237.71 وت والمبلغ الإجمالي 1610397.02
محضر تبليغ اعدار بتاريخ 2024/12/10 عن طريق رسالة مسجلة. محضر تبليغ
اعدار بتاريخ 2025/01/21 عن طريق تعليق المحكمة. محضر تبليغ اعدار بتاريخ
2025/01/23 عن طريق تعليق البلدية. وبالإطلاع على: الأمل النشر بتاريخ
2025/04/07 تحت رقم الترتيب 25/1108 وهران عن رسالة محكمة وهران. فلنأنا نحن
الأستاذة تلي خديجة محضرة قضائية تبلغ محضر اعدار الصوبور وهران
amina :السكان: محضر مقلبة خدمات محلات الصوبور وهران
المحضر بتاريخ 2024/05/22 تحت رقم المحضر 1317/b2/2024/23
في مجوعا بفتح مجوع الاشتراكات الأساسية 1317/b2/2024/23
زيادات وغرامات التأخير 23237.71 وت والمبلغ الإجمالي
1610397.02 فيلأنتي وثيقة لمعالجة المسكورة أعلاه أتم مقابلون بتسديد
المبلغ المستحقه خلال مهلة 14 تتدى ثلاثين (30) انطلاقا من تاريخ استلام هذا
الاعتراف في حال عدم استجابكم للأعازال مستعرضون للمتابعات القانونية
المتعلقة بإجراء(ات) التحصيل.

Local à Louer

Location de local. Superficie 140m². Convient à profession libérale ou Bureau. (Rez-de-chaussée). Rue Belkacem Djelloul (ex-rue Benguigui) - Front de mer, à proximité de l'hôtel de police. Contactez le **07 74 55 20 10**.

Curieux s'abstenir

Ligue 1

Le leader tient bon à Béchar, le CRB renoue avec la victoire

Le MC Alger, leader du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, a décroché un point précieux dans la course au titre, mardi en déplacement face à la JS Saoura (0-0), alors que le CR Belouizdad a retrouvé le sourire en battant le Paradou AC (2-1), en clôture de la 27e journée. Le Mouloudia, qui restait sur deux succès de rang, s'est heurté à une accrocheuse équipe de la JSS, qui n'a pu confirmer son victoire ramenée de Tizi-Ouzou face à la JS Kabylie (2-1). A l'issue de ce résultat nul, le MCA compte désormais 53 unités, à quatre longueurs sur son dauphin, la JSK, la formation kabyle est allée s'imposer dimanche en déplacement face au NC Magra (3-1). Au stade Nelson-Mandela de Baraki, le CRB s'en est remis à son meilleur buteur Mahious, pour renverser la vapeur face au PAC. Les "Académiciens" ont pris l'avantage dès la 6e minute de jeu grâce à Yattou, avant que le Chabab ne sonne la révolte en seconde période, grâce à un doublé de la tête signé Mahious (57e, 77e). A l'issue de cette victoire, le Chabab renoue avec la victoire, après trois matchs de disette (une

défaite et deux nuls, NDLR), en atteignant la barre de 48 points, à dix longueurs sur son adversaire du jour, qui suit à la quatrième place, en compagnie de l'ES Sétif, avec 38 points chacun. Au Sud-Ouest du pays, le MCEB continue de gaspiller des points, en concédant le nul à domicile face au CS Constantine (1-1). Les visiteurs ont ouvert le score sur un tir de Messibah (22e), avant que le MCEB n'égale en seconde période, sur un penalty transformé par Toumi (55e). Le CSC a terminé le match en infériorité numérique, après l'expulsion de Messibah à la 90e minute. Sur une courbe descendante, la formation d'El-Bayadh (7e, 36 pts), enchaîne un quatrième matchs sans victoire (3 nuls et 1 défaite lors des quatre derniers matchs, NDLR), alors que le CSC (9e, 34 pts) repart avec un nul précieux dans sa quête de rejoindre de Top 5. Les Constantinois comptent deux matchs en moins à disputer en déplacement, face à l'Olympique Akbou (le 30 mai) et l'USM Khenchela (3 juin). Dans les autres matchs disputés dimanche et lundi, l'USM Alger a anéanti ses chances de podium, en se faisant accrocher lundi soir à

domicile face à l'Olympique Akbou (1-1). Il s'agit du troisième match sans victoire pour les "Rouge et Noir", qui stagnent à la 6e place avec 37 points, alors que l'OA arrache un point précieux dans la course au maintien. Dans la course au maintien, l'US Biskra a compromis ses dernières chances, en s'inclinant à domicile face au MC Oran (0-2). Cette troisième défaite de suite de l'USB scelle quasiment son avenir parmi l'élite. Avec 20 points au compteur, à neuf longueurs du premier non relégable, les gars des "Ziban" se dirigent droit vers la Ligue 2 amateur. En revanche, les "Hamraoua", qui alignent un troisième match sans défaite (2 victoires et 1 nul, NDLR), ne sont désormais qu'à trois points du maintien. L'ES Mostaganem a confirmé son redressement, en battant à domicile l'ASO Chlef (1-0). Une précieuse victoire qui permet à l'Espérance de quitter la zone de relégation (13e, 30 pts), et de poursuivre la mission de sauvetage sous de bons auspices. Enfin, l'ES Sétif, continue de manger son pain noir, en concédant un troisième revers de rang, cette fois-ci à domicile face à l'USM Khenchela (0-1).

Sélection nationale U17

Le groupe poursuit sa préparation à Oran

La sélection nationale des moins de 17 ans (U17) pour suit son stage de préparation au village méditerranéen d'Oran, a indiqué la FAF, mercredi. Mardi, les cadets ont disputé un match d'application face à la sélection U19 du Mouloudia d'Oran. Une rencontre qui s'est soldée par un score de parité (1-1) et qui s'est révélée bénéfique pour les Verts, souligne la Fédération algérienne de football (FAF). Les joueurs du sélectionneur Amine Ghimouz poursuivront leur préparation jusqu'au 30 mai, date de clôture du stage. La sélection nationale des U17 affrontera



en amical son homologue mauritanienne, les 11 et 15 juin au stade Mustapha Tchaker de Blida, dans le cadre de la préparation aux prochaines échéances officielles. Le nouvel entraîneur des U17, Amine Ghimouz, a entamé depuis le mois d'avril une série de stages de présélection au Centre de regroupement et de prépa-

ration de l'élite sportive de Fouka (Tispasa), destiné aux joueurs issus des régions Centre, Est, Ouest et Sud du pays, dans le cadre du processus de reconstruction de cette catégorie. Ces regroupements visent à élargir la base de détection des jeunes talents à l'échelle nationale, en vue de constituer une équipe compétitive.

CHAN 2024 (reporté à 2025)

04 arbitres algériens retenus

Quatre arbitres algériens sont retenus par la commission d'arbitrage de la Confédération africaine de football (CAF) pour officier lors du CHAN 2024 (reporté à 2025). Il s'agit des arbitres centraux : Houssem Benyahia et Lotfi Bekouassa, ainsi que des arbitres assistants, Adel Abane et Hamza Bouzit, selon la FAF. Lors de la précédente édition du CHAN 2022 (reporté à 2023), disputée en Algérie, le corps arbitral algérien était représenté par Lotfi Bekouassa, les deux assistants : Abbes Zerhouni et Brahim El-Hamlaoui Sid Ali, ainsi que Lahlou Benbrahim, en charge de la VAR (assistance vidéo à l'arbitrage). Finaliste de la dernière édition disputée en Algérie et remportée par le Sénégal (0-0, aux t.a.b : 5-4), l'équipe nationale A' s'est qualifiée au prochain tournoi, en éliminant la Gambie en barrages (0-0 à l'aller, 3-0 au retour). Les joueurs du sélectionneur national, Madjid Bougherra, évolueront dans le groupe C aux côtés de l'Ouganda, du Niger, de la Guinée et de l'Afrique du Sud, lors de ce championnat réservé aux joueurs locaux, prévu au Kenya, en Tanzanie, et en Ouganda (2-30 août 2025).

FAF

Atelier de formation concernant l'octroi des licences pour la saison 2025-2026

La Fédération algérienne de football (FAF) a organisé dimanche un atelier de formation, consacré à la procédure d'octroi des licences pour la nouvelle saison 2025-2026, conformément aux exigences du règlement de la Confédération africaine de football (CAF). L'atelier a été destiné essentiellement aux présidents de clubs et aux secrétaires généraux des 16 clubs de l'élite, ainsi qu'aux deux clubs nouvellement promus, l'ES Ben Aknoun et le MB Rouissat, en plus du club féminin du CF Akbou. La formation s'est déroulée en deux parties, l'une consacrée à la présentation de la procédure, à la réglementation, aux obligations des clubs ainsi qu'à l'accompagnement proposé par la FAF, tandis que l'autre était une session pratique consacrant le lancement effectif de l'enregistrement des données des clubs candidats à l'obtention de la licence, dont la date limite de dépôt est fixée au 10 juin 2025. La cérémonie d'ouverture a été présidée par Mohamed El Amine Mesloug, le président de la Ligue de football professionnel (LFP) et vice-président de la FAF, ainsi que Nadir Bouzenad, secrétaire général de la FAF, et Maître Kamel Allag, président de l'organe de première instance. A la fin de l'atelier, des certificats de participation ont été remis à l'ensemble des représentants des clubs présents. Les trois dirigeants ont souligné l'importance capitale de cette opération pour chaque club professionnel, qui doit effectuer la procédure en ligne via la plateforme CLOP (Club Licensing Online Platform), selon la même source. Par ailleurs, les clubs sont dans l'obligation d'apurer leurs dettes avant le 31 mai 2025, condition indispensable pour l'obtention de la licence. Les échéances de la feuille de route arrêtée pour la mise en œuvre de la procédure sont les suivantes:

- Du 25 au 10 juin 2025: Enregistrement des données
- Du 11 au 20 juin 2025: Etude des dossiers
- Du 21 au 23 juin 2025: Période de dépôt
- Du 24 au 26 juin 2025: Etude des recours
- Le 29 juin 2025: Notification des décisions finales

Volley-ball

La FAVB dévoile le calendrier de fin de saison

La Fédération algérienne de volley-ball (FAVB) a dévoilé, ce mardi le calendrier de fin de saison, comprenant les finales de la Coupe d'Algérie 2025, dames et messieurs, prévues respectivement les 13 et 22 juin prochains, ainsi que le tournoi «Carré d'As» du Championnat Nationale 1 messieurs, programmé du 2 au 4 juin à Jijel. La finale féminine de la Coupe d'Algérie 2025, opposant le NC Bejaia à l'US Ben Aknoun aura lieu à l'Arena de Jijel le vendredi 13 juin (16h00), alors que celle des messieurs mettant aux prises le WA Tlemcen à l'OMK El Milia se tiendra à salle Harcha-Hacène d'Alger le dimanche 22 juin. La FAVB a également indiqué que le tournoi «Carré d'As» du Championnat Nationale 1 messieurs, se déroulera du 2 au 4 juin à l'Arena de Jijel, avec la participation du WA Tlemcen (tenant), de la JSC Ouled Adouane, du MC Alger et de l'ES Tadjanet. Ces quatre équipes en découdront durant les trois journées de compétition, pour décrocher une place en finale, programmée le mardi 17 juin à la salle Harcha d'Alger.

Programme des finales de la Coupe d'Algérie et du Championnat Nationale 1 messieurs:
A l'Arena de Jijel: NCB - USB (16h00)
Finale Coupe d'Algérie (seniors messieurs) / Dimanche 22 juin:
A Harcha (Alger): WAT - OMK El Milia (17h00)
Tournoi «Carré d'As» du Championnat Nationale 1 messieurs: du 2 au 4 juin à l'Arena de Jijel
Finale du Championnat Nationale 1 messieurs: mardi 17 juin à la salle Harcha-Hacène d'Alger.

Le musée de l'ami de la Révolution de libération algérienne Enrico Mattei, classé et inscrit au patrimoine italien



Le musée de l'ami de la Révolution de libération algérienne, Enrico Mattei (1906-1962), a été classé Musée national en Italie, et inscrit au patrimoine italien.

Le classement officiel du musée par le ministère italien de la culture s'est déroulé en présence de l'ambassadeur d'Algérie en Italie, d'élus locaux, de la famille de l'ami de la Révolution de libération, Enrico Mattei, et de nombreux citoyens, dans la ville de Matelica (Italie).

Pour rappel, le militant et ami de la Révolution algérienne, Enrico Mattei, avait été honoré par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui lui a décerné, à titre posthume, la médaille des Amis de la Révolution algérienne. Le gazoduc, reliant l'Algérie et l'Italie, porte son nom en reconnaissance de ses services appréciables à la Révolution algérienne. Un jardin, à Hydra, sur les hauteurs d'Alger, porte, également, son nom.

Le Musée de l'ami de la Révolution algérienne, Enrico Mattei, ancien président de l'entreprise italiennes des hydrocarbures (ENI), est devenu une destination historique et touristique pour les visiteurs d'Italie, d'Europe et d'autres pays du monde, ce qui renforce les relations algéro-italiennes à travers les symboles de la Révolution et la mémoire partagée entre les deux peuples.

Ballalou s'enquiert des activités de l'AARC



Le ministre de la Culture et des Arts, M. Zouhir Ballalou, a pris connaissance, mardi, du programme des activités de l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (AARC) au niveau de la Villa Abdellatif à Alger, indique un communiqué du ministère.

Lors de cette visite, le ministre s'est enquis de l'état de ce monument classé patrimoine national et a évalué "l'efficacité du programme d'action de l'AARC", a précisé la même source, ajoutant qu'il a donné, à cette occasion, "des directives visant à renforcer la présence de la culture algérienne aux niveaux national et international".

Il a également mis l'accent sur la nécessité de "préparer cet espace pour accueillir des manifestations culturelles et d'aménager les jardins environnants afin d'offrir un cadre adéquat aux visiteurs et aux artistes".

Par ailleurs, il a ordonné le lancement d'"une école de musique destinée à la jeunesse et la programmation d'une résidence artistique au profit des artistes plasticiens, en coordination avec le Musée public national des beaux-arts, afin de soutenir la création et de valoriser la formation artistique participative", appelant à "intensifier les activités cinématographiques et à accorder une attention particulière aux événements culturels".

L'exposition "L'art rupestre, un art d'un autre temps" inaugurée à Alger

L'exposition "L'art rupestre, un art d'un autre temps", mettant en valeur une collection exceptionnelle de peintures et de gravures rupestres authentiques ainsi que des reproductions datant de la préhistoire et provenant du Tassili N'Ajjer et de l'Atlas saharien, a été inaugurée lundi à Alger. Inaugurée en présence du ministre de la Culture et des Arts, Zouhir Ballalou, au Musée national du Bardo, l'exposition propose d'explorer les dimensions de cet art humain ancien de plus de 10.000 ans.

Soutenue par une scénographie conçue par Safia Boudeheb, l'exposition invite le visiteur à vivre une "expérience interactive" à travers un parcours guidé, permettant de découvrir les symboles et les traditions qui ont façonné la vie des premiers peuples qui ont peuplé l'Afrique du Nord, à travers des gravures et peintures exécutées sur des rochers. S'exprimant en marge de l'inauguration, le ministre de la Culture a indiqué que l'exposition explore "un art rupestre préhistorique de l'Atlas saharien et du Tassili N'Ajjer en Algérie et révèle un héritage archéologique qui porte un témoignage du passé de l'humanité".

Réitérant l'engagement de l'Etat algérien à préserver et à valoriser ce patrimoine rupestre, M. Ballalou a estimé que cet événement, organisé à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de l'Afrique, s'inscrit dans le cadre de la diplomatie culturelle.



Rappelant la nécessité de préserver le patrimoine culturel matériel contre tout acte de destruction et de pillage, il a salué "le travail de l'Algérie d'accueillir le Grand musée de l'Afrique" lequel, a-t-il dit, aura notamment pour mission de "récupérer des objets d'art de pays africains, pillés lors de la colonisation". Pour sa part, le directeur du Musée national du Bardo, Zouhir Harichane, a souligné que l'exposition présente une "collection exceptionnelle" de peintures rupestres et de pétroglyphes originaux qui représentent un "patrimoine artistique et culturel unique, provenant des régions du Tassili N'Ajjer et de l'Atlas saharien algérien".

Ces pièces archéologiques, a-t-il expliqué, "offrent des indices

précieux sur les modes de vie, la structure sociale, les croyances et les rituels de leurs créateurs et renseignent sur les relations des hommes avec leur environnement" à travers des figures humaines et animales, taillées dans la roche ou dessinées sur les parois des abris naturels.

Souvent situées dans des falaises ou des grottes, les œuvres exposées incluent des représentations de la faune sauvage, des scènes de chasse et des symboles abstraits, datant de l'époque préhistorique ou protohistorique.

Visible durant tout l'été au Musée national du Bardo, l'exposition "L'art rupestre, un art d'un autre temps" est ouverte au public à partir de mardi.

Protection de l'identité culturelle de l'enfant

Le rôle du théâtre souligné à Biskra

Les participants à une conférence sur «Le théâtre pour enfants en Algérie, de la beauté du texte à l'esthétique du spectacle», tenue lundi dernier au théâtre régional Chebah El Mekki de Biskra, ont affirmé la nécessité pour les spectacles destinés aux enfants de proposer un contenu contribuant à la préservation de leur identité culturelle nationale.

Dans ce contexte, la professeure Fatma Bayazid, de l'Université de Biskra, a souligné que «les spectacles et les textes théâtraux pour enfants doivent recourir à un langage clair et proposer un contenu conforme aux spécificités de la société afin d'aider l'enfant à préserver son identité culturelle nationale et à l'immuniser contre les risques d'aliénation de ses valeurs face aux nouveaux médias».

De son côté, la professeure Hou-da Badri, également de l'Université de Biskra, a estimé que l'enfant, qui apprend de ce qu'il voit, ne doit pas être livré à lui-même.



Elle a rappelé que la responsabilité revient aux acteurs des secteurs de la culture et de l'éducation de le rattacher à sa terre, à son histoire et à la mémoire collective, à travers des projets mettant en valeur son héritage culturel par le biais du spectacle.

Le directeur du théâtre régional de Biskra, Ahmed Khoussa, a, quant à lui, mis en lumière la nécessité de conjuguer les efforts des auteurs, des universitaires et des dramaturges afin de produire des pièces de théâtre pour enfants alliant divertissement et

contenu attaché aux valeurs culturelles algériennes, ainsi qu'aux figures représentatives de l'histoire nationale.

Cette conférence a été organisée par le laboratoire de recherche en langue et littérature algériennes de la faculté des lettres et des langues de l'Université de Biskra, en coordination avec le théâtre régional Chebah El Mekki. Elle s'est déroulée en présence d'universitaires, d'artistes de théâtre et de représentants d'associations théâtrales.

Port aux Canaries - Espagne

Une embarcation transportant des migrants chavire, plusieurs morts

Au moins sept exilés, dont trois mineures, ont trouvé la mort dans le naufrage d'une embarcation dans un port des Canaries, ont annoncé les services de secours de l'archipel des Canaries.

Un nouveau drame sur la route meurtrière des Canaries, en Espagne. Ce mercredi, au moins sept personnes, dont trois mineures, sont mortes suite au naufrage de leur embarcation à son arrivée dans un port des Canaries. « À cette heure, le chavirement d'une embarcation à La Restinga a fait sept morts: quatre femmes, une mineure de 16 ans et deux fillettes de cinq ans », ont annoncé les services de secours de l'archipel des Canaries vers 11H30 GMT dans un bilan qui ne cessait d'évoluer depuis le milieu de la matinée. Il y a aussi plusieurs blessés. Deux enfants, un garçon de trois ans et une fillette de cinq ans, ont été pris en charge dans un état grave et évacués vers un hôpital à bord d'un hélicoptère médicalisé. « Quatre autres mineurs souffrant de difficultés respiratoires » sont également « en cours de transfert » vers l'hôpital

d'El Hierro, la plus petite île de cet archipel espagnol situé au large des côtes du nord-ouest de l'Afrique, précisent les services d'urgence.

L'accident a eu lieu alors que l'embarcation s'approchait du quai dans le port de La Restinga, a précisé à l'AFP une source des secours maritimes, sans plus de détails. Le chavirage a eu lieu de manière subite, a-t-elle ajouté.

Des images de la télévision publique espagnole TVE ont montré l'embarcation complètement renversée, avec des dizaines de migrants s'efforçant de grimper sur la coque du bateau pour ensuite rejoindre le bateau de sauvetage venu se positionner à sa hauteur. Certains, tombés à l'eau, s'agrippaient à des bouées de sauvetage lancées par les services de secours, dans une grande confusion.

Le président des îles Canaries, Fernando Clavijo, s'est rendu sur place. « Nous voyons à nouveau le visage le plus dur de l'immigration, que ceux qui sont loin n'arrivent pas à apprécier à sa juste valeur, et il faut prendre des décisions dès maintenant », a-t-

il écrit sur le réseau social X, réclamant plus de moyens et d'aide pour faire face à ces drames.

« Faites que l'on nous entende s'il vous plaît! Tristesse et impuissance et, en même temps, fierté envers tous ceux qui ont sauté à la mer pour essayer de sauver des vies et envers les équipes qui ont dû intervenir face à cette tragédie », a-t-il conclu.

Des milliers de migrants sont morts ces dernières années en tentant de rejoindre l'Europe depuis l'Afrique via les Canaries, à bord d'embarcations souvent surchargées et en mauvais état. Selon l'ONG espagnole Caminando Fronteras, 10 457 personnes sont mortes ou disparues en mer en tentant de rejoindre l'Espagne en 2024.

L'année 2024 a aussi été un record en termes d'arrivées sur l'archipel espagnol. Au total, 46 843 migrants sont arrivés aux Canaries l'année dernière. Un rythme qui a fortement diminué ces derniers mois, avec 10.882 arrivées entre janvier et mi-mai, soit 34,4% de moins que sur la même période de 2024, selon le ministère de l'Intérieur.

Chine

Une énorme explosion dans une usine fait 5 morts et 6 disparus

Une explosion dans une usine chimique de la province du Shandong, dans l'est de la Chine, a fait au moins cinq morts, 19 blessés et six disparus, a annoncé mardi soir l'agence de presse officielle Xinhua. Des vidéos montrent des panaches de fumée orange et noire s'élever dans le ciel depuis le site.

Un gigantesque nuage de fumée L'incident s'est déroulé vers 12H heure locale (06H en Belgique) à Gaomi, une ville située à environ 450 kilomètres au sud-est de Pékin, dans la province du Shandong, au sein de l'entreprise Youdao Chemical, selon

l'agence de presse Chine nouvelle. Selon le premier bilan humain établi mardi soir, la catastrophe "a fait cinq morts, six disparus et 19 blessés légers", a indiqué l'agence, qui cite les autorités locales de Gaomi.

Les pompiers ont dépêché une cinquantaine de véhicules sur les lieux de l'explosion, a indiqué dans un communiqué le ministère chinois des Situations d'urgence.

Des vidéos diffusées par le journal pékinois Xinhua montrent un gigantesque nuage de fumée grisâtre s'élevant dans le ciel, un incendie dans une zone industrielle et des vitres de com-

merces apparemment soufflées par l'explosion. L'entreprise Youdao Chemical est spécialisée dans la fabrication de pesticides "à faible toxicité" et emploie quelque 300 employés sur un site de près de 50 hectares, selon le média chinois en ligne The Paper. Des explosions sur des sites industriels se produisent régulièrement en Chine qui compte d'innombrables usines et où les normes de sécurité ne sont pas toujours respectées.

L'une des plus graves catastrophes, survenue en 2015 à Tianjin (nord) dans un entrepôt de produits chimiques, avait fait au moins 165 morts.

Mexique

La police découvre 17 corps dans une maison abandonnée

Dans l'Etat mexicain du Guanajuato, tristement célèbre pour être le plus meurtrier du pays, les enquêteurs ont mis au jour une scène d'horreur. Dix-sept corps ont été découverts dans une maison abandonnée à Irapuato, une ville gangrenée par les affrontements entre cartels criminels. Cette découverte, survenue les 24 et 25 mai, démontre à nouveau l'ampleur des violences au Mexique.

Les autorités ont précisé que seize corps – onze hommes, deux femmes et trois individus dont le sexe reste à déterminer – ont été retrouvés vendredi dans un état de décomposition avancée. Le lendemain, un dix-septième cadavre a été découvert sur le même site, accompagné de couteaux, machettes, pioches et pelles. « Les corps récupérés ont été transférés pour analyse et identification aux laboratoires médico-légaux », a déclaré l'ins-

titution judiciaire, qui a d'ores et déjà identifié cinq victimes, dont quatre hommes et une femme signalés disparus.

Cette affaire s'inscrit dans un contexte particulièrement sombre. Avec 3.151 homicides recensés en 2024, le Guanajuato présente à lui seul plus de 10 % des meurtres commis à l'échelle nationale. Depuis le début de l'année 2025, l'Etat a déjà enregistré 1.260 victimes d'homicide et plus de 3.600 disparitions.

Espagne

Cette entreprise donne trois jours de congé en cas de décès d'un animal de compagnie

Une initiative consolante pour les propriétaires d'animaux de compagnie. Une entreprise espagnole a décidé accorder trois jours de repos à ses salariés à la mort de leur compagnon à quatre pattes.

« Le deuil d'un animal de compagnie est terrible, pire encore que celui de certains membres de la famille avec lesquels nous ne passons pas beaucoup de temps. C'est très douloureux et je trouve que c'est handicapant d'aller travailler », a expliqué Claudia Cañellas, fondatrice de Patitas & Co, dans l'émission « Tot es mou » de TV3.

Et la mesure est valable pour les chats, les chiens mais aussi tout autre animal vivant dans la famille d'un employé de ce magasin d'aliments et de produits pour animaux de compagnie, situé à Madrid.

« Nous avons ouvert un débat et décidé que la mesure devait s'appliquer à tous les types d'animaux de compagnie, pas seulement aux chats ou aux chiens, car il n'y a pas de douleur meilleure ou pire qu'une autre », ajoute la fondatrice.

La mesure a été « très bien accueillie » par les 33 salariés de l'entreprise, affirme-t-elle, mais pas seulement. Claudia Cañellas a depuis reçu des appels de plusieurs autres entreprises qui seraient intéressées par le fait de mettre en place ce congé. Comme pour toute initiative, elle rencontre son lot de détracteurs, mais pour elle, « ceux qui ne l'ont pas vécu ne peuvent pas la comprendre ». Comme évoqué par BFMTV.com qui a repéré l'information, certains employeurs français ont également sauté le pas, comme la SPA.

Le Népalais Kami Rita Sherpa atteint le sommet de l'Everest pour la 31e fois, battant son propre record

Guide de montagne depuis plus de 20 ans, Kami Rita Sherpa, actuellement âgé de 55 ans, s'est hissé pour la première fois sur le "Toit du monde", culminant à 8.849 mètres d'altitude, en 1994. C'était pour une expédition commerciale. Depuis, il a atteint le sommet de l'Everest presque chaque année, guidant des clients.

"Kami Rita Sherpa n'a plus besoin d'être présenté", a déclaré mardi l'organisateur de son expédition. "Il n'est pas seulement un héros national de l'escalade, mais un symbole mondial de l'Everest lui-même". En 2024, l'alpiniste népalais est monté deux fois au sommet de l'Everest, battant à chaque fois un nouveau record. "Je suis heureux de ce record, mais les records finissent par être battus", avait-il déclaré à l'AFP le 12 mai 2024, après avoir atteint la cime de l'Everest pour la 29e fois. Seven Summit Treks a indiqué mardi qu'il guidait une expédition de l'armée indienne pour sa 31e ascension, soulignant qu'il avait "non seulement atteint le sommet lui-même, mais qu'il (avait) également conduit et guidé les derniers membres de l'équipe jusqu'au sommet".

Himal Gautam, directeur de la section alpinisme et aventure au sein du ministère du tourisme népalais, a souligné que le record établi par Kami Rita Sherpa "contribue à permettre à l'alpinisme népalais d'atteindre de nouveaux sommets".

Surnommé "Monsieur Everest", Kami Rita Sherpa est né en 1970 à Thame, un village de l'Himalaya, vivier d'alpinistes chevronnés. Il a grandi dans la vallée himalayenne à regarder son père, puis son frère, partir en expédition en tant que guides de montagne, avant de marcher sur leurs traces. En 2019, il était monté au sommet de l'Everest à deux reprises en l'espace de six jours. Cette année, Katmandou a accordé plus de 1.100 permis d'ascension pour la saison de printemps (avril-juin), dont 458 pour l'Everest, ce qui représente une manne financière de plus de 5 millions de dollars (4,38 millions d'euros) pour le pays. Plus de 500 alpinistes et leurs guides ont déjà atteint le sommet de l'Everest depuis le début de la saison des ascensions dans l'Himalaya, selon le département du tourisme du Népal. Cette année, le nombre de personnes décédées lors de l'ascension de l'Everest est moins élevé que les années précédentes. Kami Rita Sherpa compte d'autres sommets de plus de 8.000 mètres à son palmarès, dont le K2 au Pakistan, deuxième plus haute montagne au monde. Mi-mai, l'alpiniste britannique Kenton Cool, 51 ans, a gravi l'Everest pour la 19e fois, battant son propre record du grimpeur non Népalais ayant réussi le plus grand nombre d'ascensions du sommet le plus haut de la planète.

L'Everest a été officiellement vaincu pour la première fois le 29 mai 1953 par le Néo-Zélandais Sir Edmund Hillary et le sherpa népalais Tensing Norkay.



2

08h35 Téléshopping
09h30 Amour, gloire et beauté
10h00 Les Feux de l'amour
10h45 Petits plats en équilibre
10h50 Les douze coups de midi
11h55 Petits plats en équilibre
12h00 JT 13h
12h50 Petits plats en équilibre
13h00 Plus belle la vie, encore plus belle
13h25 Un rêve à deux
15h00 Une New-Yorkaise à la ferme
16h30 Familles nombreuses : la vie en XXL
17h00 Familles nombreuses : la vie en XXL
17h30 Ici tout commence
18h10 Demain nous appartient
19h00 JT 20h
20h00 C'est Canteloup
20h10 HPI
21h10 HPI
22h20 HPI
23h40 Night Shift
00h30 Night Shift



3

05h37 En aparté
06h09 The Responder
07h08 La boîte à questions
07h13 Twisters
09h13 Bad Boys : Ride or Die
11h07 Trap
12h51 Juré n°2
14h43 Largo Winch : Le prix de l'argent
16h22 Venom : The Last Dance
18h08 La boîte à questions
18h15 Clique
18h50 En aparté
19h28 En route pour Munich l'émission
20h09 The Agency
20h55 The Agency
21h40 Pionnières au Japon
22h33 Clique
23h28 Plaine orientale
00h22 Plaine orientale
01h12 Sans issue : La tuerie de Chevaline
01h44 Sans issue : La tuerie de Chevaline



05h30 Incroyables transformations
06h30 Incroyables transformations
07h35 M6 Boutique
08h45 Ça peut vous arriver
10h35 Ça peut vous arriver chez vous
11h40 Météo
11h45 Le 12.45
12h40 Un jour, un doc
13h50 Un jour, un doc
14h50 Un jour, un doc
15h50 Un jour, un doc
16h25 La roue de la fortune
17h35 La meilleure boulangerie de France
18h40 Météo
18h45 Le 19.45
19h35 Scènes de ménages
20h10 Arnaques !
21h10 Arnaques !
22h05 Arnaques !
23h40 Les secrets des chefs
00h35 Les secrets des chefs
01h25 Les secrets des chefs
02h05 Les secrets des chefs

09h30 Marche avec les loups
10h55 Le langage des animaux
12h35 L'odyssée du Hindenburg
14h35 L'aviation, toute une histoire
15h30 L'aviation, toute une histoire
16h25 Invitation au voyage
17h10 Invitation au voyage
17h55 Voyage en cuisine
18h30 Le dessous des images
18h45 Arte journal
19h05 28 minutes
19h50 Le dessous des cartes : l'essentiel
19h55 Après le verdict : les jurés mènent l'enquête
20h40 Après le verdict : les jurés mènent l'enquête
21h30 Après le verdict : les jurés mènent l'enquête
22h15 Après le verdict : les jurés mènent l'enquête
00h20 Hanna Schygulla : Une égérie libre
01h15 Thomas Mann et son double

TÉLÉVISION

15



20h10

HPI



Morgane et Karadec sont plongés dans l'univers du surnaturel. Une femme affichant ses capacités à communiquer avec les esprits se rend à la DIPJ pour prévenir d'une agression qui serait sur le point d'être commise. Peu de temps après, la médium est assassinée. Le duo, qui tâche de dissimuler à leurs camarades les liens qui l'unissent désormais, vont devoir faire preuve d'ouverture d'esprit. Daphné s'implique dans l'enquête en se lançant dans l'apprentissage du spiritisme. Finalement, ses nouvelles aptitudes sont d'un précieux secours pour chasser le tueur.

Acteur: Audrey Fleurot (Morgane Alvaro), Mehdi Nebbou (Adam Karadec)



20h10

THE AGENCY



Martien parvient à semer temporairement l'équipe qui le surveille pour rejoindre Samia. Il se rend compte que la jeune femme lui a menti concernant les raisons de sa présence à Londres. De son côté, Bosko doit rendre compte à sa hiérarchie à New York au sujet la disparition de Coyote suspecté d'être un agent double. Il apprend que trois agents infiltrés en Ukraine doivent être récupérés à tout prix pour ne pas compromettre les relations géopolitiques du gouvernement.

Acteur: Michael Fassbender (Martien), Jeffrey Wright (Henry Ogletree), Jodie Turner-Smith (Samia Zahir), Katherine Waterston (Naomi)

3

22h24

TANDEM : RETOUR VERS LE PASSÉ



Léa et Paul partent en vacances avec leur famille au complet dans la nouvelle maison d'Annie et Pierre qui est désormais à la retraite. Mais la découverte d'un avant-bras humain lors d'une randonnée les mène à rouvrir une enquête classée depuis 24 ans : celle sur la mort de Justine Camus, amie à l'école de gendarmerie de Léa et ex-petite amie de Paul, classée comme suicide à l'époque. Alors qu'il croit tout connaître l'un de l'autre, le couple doit affronter les secrets enfouis de son passé, au risque de ne pas y survivre.

Acteur: Astrid Veillon (Léa Soler), Stéphane Blancafort (Paul Marchal), Alban Casterman (Célestin Morel), Nelly Lawson (Camille Barbier)



ORAN

30|21

Lever du soleil
Coucher du soleil
Humidité
Vent

05h50
20h10
89%
10 km/h

Alger
Constantine
Annaba
Ouargla
Mostaganem
Béchar

24-17
28-12
29-15
39-23
30-22
37-23

Aide humanitaire pour Ghaza

L'Allemagne et la Finlande pressent l'entité sioniste

L'Allemagne et la Finlande veulent «mettre la pression» sur l'entité sioniste pour permettre l'acheminement de l'aide humanitaire à Ghaza, ont déclaré mardi le chancelier allemand Friedrich Merz et le Premier ministre finlandais Petteri Orpo. «Ce que nous voyons dans la bande de Ghaza n'est en aucun cas acceptable – les souffrances qui y sont causées, les massacres – il faut y mettre un terme», a dit le dirigeant allemand lors d'une conférence de presse à Turku (Finlande) après un entretien avec Orpo. «L'aide humanitaire doit y arriver immédiatement, nous devons faire pression sur (l'entité sioniste) pour que l'aide atteigne réellement sa destination», a-t-il ajouté. Après plus de 19 mois d'agression génocidaire et deux mois et demi de blocage de l'aide internationale par l'entité sioniste, les habitants de Ghaza manquent de tout et la famine menace. «L'aide humanitaire doit arriver immédiatement et nous devons faire pression sur (l'entité sioniste) pour garantir qu'elle parvienne bien à destination», a abondé Petteri Orpo. Ces déclarations interviennent à l'heure où la pression s'accroît sur l'entité sioniste dans le but de la contraindre à cesser son agression génocidaire contre la bande de Ghaza. Dans la Suède voisine, le ministère des Affaires étrangères a sommé ce mardi l'entité sioniste de «garantir immédiatement un accès humanitaire sûr et sans entrave à Ghaza». L'entité sioniste «doit respecter ses obligations en matière de protection des civils et des infrastructures civiles conformément au droit international humanitaire», selon le communiqué. Les forces d'occupation sionistes ont repris leur agression le 18 mars contre la bande de Ghaza après une interruption de plus de deux mois, consécutive à un accord de cessez-le-feu. Selon les autorités sanitaires palestiniennes, les agressions perpétrées par l'entité sioniste ont fait 3.822 martyrs et 10.925 blessés depuis le 18 mars, tandis que le bilan de l'agression génocidaire contre l'enclave palestinienne s'élève à 53.977 martyrs et 122.966 blessés, depuis le 7 octobre 2023.

Dakar (Sénégal)

L'ambassadeur de l'entité sioniste chassé de l'université

L'ambassadeur de l'entité sioniste au Sénégal a été chassé mardi de l'université, Cheikh Anta Diop, de Dakar (UCAD) par des étudiants solidaires de la cause palestinienne et en colère contre l'agression sioniste génocidaire contre la bande de Ghaza, en cours depuis le 7 octobre 2023, ont rapporté mercredi des médias locaux. "Informés de la présence de l'ambassadeur de l'entité sioniste à l'université, des dizaines d'étudiants ont convergé vers la salle 205 de l'UCAD 2 où il devait présenter une conférence, lui demandant de quitter immédiatement la salle", ont précisé les mêmes sources. Dans une vidéo largement partagée sur les réseaux sociaux, des centaines d'étudiants scandaient des slogans en faveur de la cause palestinienne, à l'instar de "Free Ghaza", "Free Palestine", "l'entité sioniste: un criminel". Cet incident intervient, par ailleurs, alors que des comités d'étudiants sénégalais s'apprêtent à organiser un rassemblement pacifique en soutien à la Palestine, Place de l'indépendance à Dakar, le 3 juin prochain.

Stéphane Dujarric, porte-parole en chef du SG de l'ONU

La vidéo montrant des milliers de Ghazaouis cherchant de l'aide est déchirante



La récente vidéo montrant des milliers de Ghazaouis désespérés se précipitant pour obtenir de l'aide est déchirante, a déclaré mardi un porte-parole de l'ONU. "Nous avons regardé la vidéo filmée à Ghaza autour d'un des points de distribution et franchement, ces images sont pour le moins déchirantes", a indiqué Stéphane Dujarric, porte-parole en chef du Secrétaire général de l'ONU Antonio Guterres. "Nous continuons à souligner qu'une intensification significative des opérations humanitaires est essentielle pour éviter la famine et répondre aux besoins de tous les civils, où qu'ils se trouvent", a affirmé M. Dujarric lors d'un point de presse régulier. Le Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations Unies (OCHA) a déclaré que les bombardements et les tirs d'artillerie incessants dans la bande de Ghaza avaient eu des conséquences terribles sur les civils. Les autorités sanitaires palestiniennes ont fait état de dizaines de martyrs et de plus de 150 blessés au cours des dernières 24 heures, a indiqué l'OCHA mardi. Dimanche,

une école abritant des personnes déplacées à Ad Daraj, dans l'est de la ville de Ghaza, a été touchée par des tirs, déclenchant un incendie faisant 36 martyrs, dont des femmes et des enfants. De nombreux corps étaient gravement brûlés, a déclaré l'OCHA. Dans le nord de Ghaza, les partenaires de l'OCHA ont signalé que les sites pour déplacés de Beit Hanoun, Izbet Beit Hanoun et Beit Lahiya étaient presque vides suite aux ordres de déplacement sionistes. A Asaliya, près de Jabalya, un site pour déplacés continue d'accueillir des centaines de familles qui ont choisi de rester malgré les récents ordres d'évacuation, affirmant n'avoir aucune autre solution. Les humanitaires ont indiqué qu'à Khan Younes, les personnes déplacées continuaient à vivre à ciel ouvert. Nombre d'entre elles sont physiquement épuisées et fragilisées après avoir parcouru de longues distances à pied sur des routes endommagées, sans aucune nourriture. Depuis la nouvelle agression sioniste le 18 mars, l'OCHA et ses partenaires esti-

ment que plus de 632.000 personnes à Ghaza ont été contraintes de fuir à nouveau leur domicile. "Ils sont livrés à eux-mêmes sur des zones très restreintes, avec presque rien pour survivre", a-t-il indiqué. Depuis le 19 mai, plus d'une vingtaine de centres de soin, de cliniques mobiles et un hôpital ont suspendu leurs services en raison des agressions sionistes, des attaques ou des ordres de déplacement, ont déclaré les partenaires du secteur de la santé de l'OCHA. Concernant la distribution de l'eau et les services d'assainissement, l'OCHA a indiqué que 200.000 litres de carburant étaient nécessaires chaque semaine à Ghaza pour alimenter les installations essentielles. La situation dans le sud de Ghaza est cependant particulièrement préoccupante, aucun carburant n'étant plus disponible, et seulement un tiers de l'approvisionnement nécessaire ayant été reçu la semaine dernière. Le nord de Ghaza a réussi à obtenir suffisamment de carburant pour assurer la distribution de l'eau et les opérations d'assainissement pendant deux semaines.

Pour dénoncer le génocide en cours à Ghaza

Manifestation à Paris à l'appel de la gauche

Un millier de personnes ont manifesté à Paris à l'appel de partis de la gauche française, pour exiger de la France de reconnaître enfin l'Etat de Palestine et dénoncer le génocide en cours à Ghaza. A l'initiative du Parti communiste français (PCF), la manifestation s'est déroulée dans la soirée de lundi en présence des secrétaires du PCF, du Parti socialiste (PS) et des Verts qui ont, dans leurs prises de parole, dénoncé le génocide que commet l'entité sioniste à Ghaza. "Non à l'épuration ethnique ! Stop à l'occupation illégale de la Cisjordanie ! Stop au génocide à Ghaza !", a lancé le secrétaire national du PCF, Fabien Roussel, accompagné des dirigeants des Ecologistes et des Socialistes, Marine Tondelier et Olivier Faure. Pour le secrétaire national du PCF, le fait que la France soit absente de la liste des "150 pays

qui reconnaissent l'Etat de Palestine" fait "honte à l'histoire" du pays. Fabien Roussel a convié, à l'occasion, les participants au rassemblement à prendre part au lancement par le PCF et l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), le 4 juin prochain, d'une grande alliance européenne pour faire reconnaître l'Etat de Palestine. L'initiative se tiendra au siège du PCF. Dans l'immédiat, il appelle à un "cessez-le-feu" et à "rompre l'accord d'association" liant l'Union européenne à l'entité sioniste, exhortant au boycott des "produits qui viennent des territoires occupés en Cisjordanie" et à cesser de livrer des armes à cette entité. Peu après, Soumya Bourouaha, députée communiste, témoignait de son voyage au point d'entrée de Rafah, où les camions étaient bloqués il y a un an. "Rien n'a changé depuis",

a-t-elle déploré. La secrétaire nationale des Ecologistes, Marine Tondelier, a invité à "ne pas s'habituer à l'horreur". Selon elle, "ce qui est en jeu, c'est la survie des Ghazaouis, c'est l'image que l'humanité se fait d'elle-même". Aux demandes énoncées par Fabien Roussel, elle en rajoute une de longue date formulée par les Ecologistes : "Que des enquêteurs de la Cour pénale internationale puissent se rendre à Ghaza". "Cela aurait pu éviter le sentiment d'impunité" des soldats sionistes parce que "ce qui se passe aurait été vu et jugé". Le premier secrétaire du PS, Olivier Faure, souligne, lui, que la France est engagée par la convention sur la prévention du génocide. "Notre rôle n'est pas de constater un génocide, mais de le prévenir", a alerté le dirigeant socialiste, affirmant qu'"un génocide est en cours" à Ghaza.